

RAPPORT DE CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES, IDENTIFICATION DES LEÇONS APPRISSES ET DES ACQUIS DU PROJET D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES RURAUX DANS LES CHAINES DE VALEUR AVICOLE ET PISCICOLE AU MALI



Version : **Finale**

Mamadou GOÏTA & équipe IRPAD



Juin 2023

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
RESUME	5
I. Introduction	7
II. RESULTATS ATTENDUS/RESULTATS ATTEINTS	11
III. METHODOLOGIE	9
IV PRESENTATION DES RESULTATS	13
4.1. Démarche de mise en œuvre du projet	13
4.1.1. Démarche et stratégies de mise en œuvre	13
4.1.2 Analyse critique :	16
4.1.3. Principaux acquis	17
4.1.4. Contraintes importantes	18
4.1.5. Des leçons majeures apprises.....	18
4.1.6. Recommandations	19
4.2. Le dispositif paysan de formation professionnelle et de renforcement de capacités	20
4.2.1. Stratégies de mise en œuvre	20
4.2.2 Analyse critique : efficacité, efficacité, durabilité.....	23
4.2.3. Principaux acquis	24
4.2.4. Bonnes pratiques identifiées	24
4.2.5. Eléments de contraintes à prendre en compte	25
4.2.6. Leçons apprises.....	25
4.2.7. Recommandations	26
4.3. Le financement des projets	27
4.3.1. Stratégies de mise en œuvre	27
4.3.2. Analyse critique	28
4.3.3. Efficience	Erreur ! Signet non défini.
4.3.4. Efficacité.....	Erreur ! Signet non défini.
4.3.5. Durabilité	Erreur ! Signet non défini.
4.3.6. Acquis	Erreur ! Signet non défini.
4.3.7. Bonnes pratiques	Erreur ! Signet non défini.
4.3.8. Succès.....	Erreur ! Signet non défini.

4.3.9. Echecs	Erreur ! Signet non défini.
4.3.10. Leçons apprises	Erreur ! Signet non défini.
4.3.11. Recommandations.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4 Le réseautage des jeunes et des organisations à différents niveaux et sur différents sujets ..	36
4.4.1. Stratégie.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4.2 Analyse critique :	Erreur ! Signet non défini.
4.4.3. Principaux acquis	Erreur ! Signet non défini.
4.4.4 Succès.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4.5 Echecs :	Erreur ! Signet non défini.
4.4.6. Contraintes.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4.7. Bonnes pratiques :	Erreur ! Signet non défini.
4.4.8. Leçons apprises :	Erreur ! Signet non défini.
4.4.9 Recommandations	Erreur ! Signet non défini.
V. Conclusion	40
ANNEXES	41
ANNEXES 1 : Bibliographie.....	41
Annexe 2 : Liste des participants	46
Annexe 3 : Termes de référence	51

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
APEJ	Agence pour la Promotion de L'Emploi des Jeunes
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BMS	La Banque Malienne de Solidarité
CIFAN	Centre International de Formation en Agroécologie Paysanne de Nyéleni
CLCR	Comité Local de Concertation des Ruraux
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FENAFER	Fédération Nationale des Femmes Rurales
FENAJER	Fédération Nationale des Jeunes Ruraux
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIER	Formation professionnelle, Insertion et Appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
IMF	Institution de Micro Finance
IRPAD	Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement
OMSA	Organisation Mondiale de la Santé Animale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PIEJR	Projet d'Insertion Economique des Jeunes Ruraux
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles en Afrique de l'Ouest
SLPIA	Service Local des Productions et des Industries Animales
ULPC	Union Locale des Producteurs de Céréales

RESUME

Le présent rapport est un document de capitalisation relatif à la mise en œuvre du projet d'insertion économique des jeunes ruraux dans les chaînes de valeur avicole et piscicole au Mali (PIEJR) dans les régions de Sikasso et de Koulikoro (ancien découpage administratif). Le projet était destiné à stabiliser les jeunes dans ces localités, réduire le taux de candidats à l'exode rural ou dans les zones d'orpaillage et à améliorer leurs revenus.

Il s'agissait principalement d'aider ces jeunes à mener des activités génératrices de revenus dans le domaine de l'aviculture et de la pisciculture en facilitant leur accès au crédit à faible taux d'intérêt et devenir des partenaires auprès des banques. Ensuite créer les conditions d'augmentation des revenus des bénéficiaires en leur apportant les appuis nécessaires afin de favoriser la pérennisation du projet à travers le refinancement de nouveaux bénéficiaires.

Ainsi 1245 jeunes ruraux dont 501 femmes ont été formés et 1015 jeunes financés pour un montant allant de trois cent mille (300 000 FCFA) à six cent mille francs CFA (600 000 FCFA).

Pour parvenir à ces résultats, la CNOP étant maître d'ouvrage, a responsabilisé l'AOPP le comme maître d'ouvrage délégué pour la mise en œuvre du projet. Sa mise en œuvre effective à la base a été assurée par les AOPP régionales. Ce cadre organisationnel a été appuyé par un dispositif de formation professionnelle et d'accompagnement des bénéficiaires qui a impliqué les différents acteurs majeurs autour de la formation des jeunes et de leur insertion dans l'Agriculture. Le projet a aussi fait recours à des expertises extérieures (individus et organisations) avec un accompagnement du FIDA en tant qu'entité de supervision du projet financé sur les fonds GAFSP gérés par la Banque Mondiale.

Ce rapport de capitalisation est axé sur quatre principales thématiques identifiées par les commanditaires à savoir : le **dispositif innovant de mise en œuvre du projet**, le **dispositif de formation professionnelle et le renforcement de capacités des jeunes et d'autres acteurs**, le **financement des projets des jeunes** et le **réseautage pour une synergie d'actions**.

Les résultats obtenus montrent que malgré quelques difficultés de mise en œuvre que plusieurs acquis existent à la fin de ce cycle du projet. Ces acquis sont liés non seulement aux apprentissages collectifs (pour tous les acteurs concernés) dans la mise en œuvre du projet, mais aussi aux résultats obtenus même si des améliorations significatives pouvaient être faites pour assurer de meilleurs résultats.

Lors de cet exercice, les diagnostics et les analyses par et avec les acteurs au cours des ateliers, les focus groups, les entretiens individuels et l'exploitation de la documentation ont mis en exergue la forte implication de ces derniers dans l'ensemble des réalisations, les nombreux acquis obtenus (en termes de résultats), la contribution significative aux dynamiques socio-économiques, la relance des activités des AOPP régionales et de certains acteurs/agents économiques des zones soutenues.

Le développement des thèmes a aussi fait ressortir les nombreux défis et contraintes auxquels le projet a été confronté surtout avec le niveau de préparation des OP dans un contexte quelques

fois difficile, assez fragile et volatile des deux régions d'intervention pour ce qui concerne la gestion des projets économiques avec les pesanteurs sociales liées aux modèles économiques.

Les leçons tirées des expériences en lien avec la démarche méthodologique du projet, le contenu des actions entreprises sur les différentes composantes et les effets obtenus indiquent bien que le projet « *valait réellement la peine d'être mis en œuvre dans ces deux régions* »¹ et mérite une « *documentation écrite pour tirer les leçons et nous aider dans l'avenir à mieux gérer une telle opportunité en termes de projet* »².

¹ Point de vue des responsables de l'AOPP et de la CNOP lors de l'atelier de cadrage

² Idem atelier de cadrage

Introduction

La CNOP et l'AOPP en partenariat avec le FIDA et avec l'appui financier du GAFSP à travers la banque mondiale ont démarré, en Novembre 2017, la mise en œuvre du Projet Insertion

Zoom sur les concepts-clé

“**Capitaliser**, c’est transformer l’expérience en connaissance partageable” (Pierre de Zutter)

Une **bonne pratique** est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, répétée, qui mérite d’être partagée afin qu’un plus grand nombre de personnes se l’approprient (Fao).

L'**efficience** est le rapport entre les résultats obtenus et les coûts et les ressources employés pour y parvenir (Claudio Naiaretti & al, 2010).

L'**efficacité** est d’atteindre les objectifs que l’on s’est assignés (Claudio Naiaretti & al, 2010).

La **durabilité** est la capacité d’une intervention (projet, programme ou politique) à produire ses effets sur une longue période, après la fin de ses interventions sur le terrain d’une part, et après la fin de ses aides financières d’autre part. (OCDE, 2000).

Le **succès** comprend les expériences positives tant sur le plan qualitatif que quantitatif, les objectifs atteints, les points forts (Claudio Naiaretti & al, 2010).

L'**échec** comprend les points faibles, les difficultés subies (Claudio Naiaretti & al, 2010).

La **leçon apprise** est l’apprentissage à retenir de l’expérience de l’intervention évaluée et applicable à une situation générique et donc généralisable à d’autres interventions. (Synthèse Agence francophonie, PNUD, OCDE, 30)

La **contrainte** correspond à l’ensemble des exigences du travail d’un poste de travail donné (Eric Brangier, Gerard.Valery & al, 2021.)

Économique des Jeunes Ruraux dans les chaînes de valeur avicole et piscicole au Mali (PIEJR). Son objectif principal est de contribuer à l’augmentation du revenu des jeunes ciblés et d’accroître leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s’agissait spécifiquement de soutenir la création d’activités économiques durables au profit des jeunes ruraux.

L’atteinte des résultats proposés était sensée améliorer les capacités d’autonomie financière des jeunes ruraux et renforcer leur motivation à assurer la relève au niveau des exploitations familiales de leurs parents. Au niveau des OP, les bonnes pratiques, les mécanismes et outils qui devraient permettre la réalisation de ces résultats qui devraient être documentés et disponibles pour une réplique à l’échelle du Mali et dans la sous-région de l’Afrique de l’Ouest.

Le présent rapport de capitalisation s’inscrit dans la dynamique de la documentation de certains acquis du projet. Il est structuré en cinq parties. La première partie traite du contexte de l’intervention et de la capitalisation, des objectifs et des résultats attendus. La seconde partie aborde les thématiques de capitalisation notamment : **la stratégie de mise en œuvre**, le

dispositif de formation professionnelle et de renforcement de capacités, le financement des projets des jeunes et le réseautage. La troisième et dernière partie tire les conclusions de cet exercice de capitalisation.

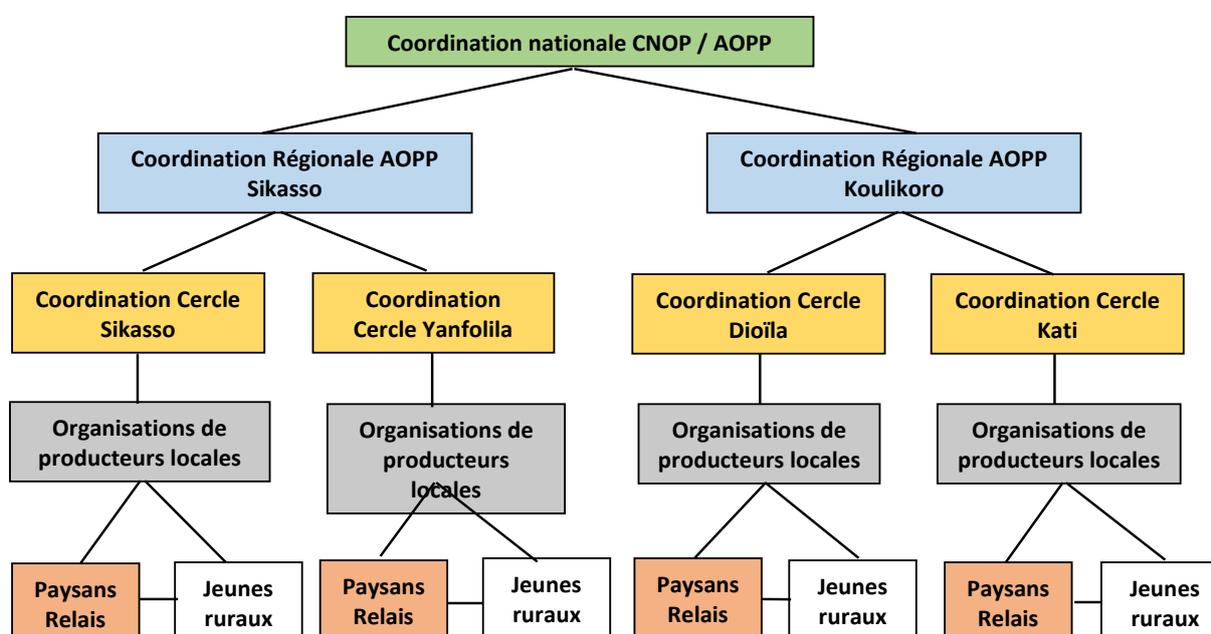
Il est bon de rappeler que ce document n’est pas un rapport d’évaluation, c’est un rapport de capitalisation structuré autour de quatre thèmes précis identifiés au préalable et validés lors de la rencontre de cadrage. L’ambition n’est pas d’évaluer ce projet mais de tirer les leçons à partir des acquis, des faiblesses ou des innovations pour alimenter de futures interventions. Le contenu est donc essentiellement tiré des analyses et des constats faits par les acteurs et actrices de mise en œuvre eux/elles-mêmes. Le rôle de l’équipe d’IRPAD a été d’accompagner l’expression des éléments de contenu et de les analyser avec les acteurs-clé. Cependant, il assume la responsabilité des propos tenus dans ce document.

Rappel des objectifs et des composantes du projet

L'objectif général du projet est de « *contribuer à l'augmentation des revenus des jeunes ciblés et d'accroître leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que leur autonomie* » (Document de projet). De manière spécifique, le projet vise à soutenir la création d'activités économiques durables au profit des jeunes ruraux. Ces activités génératrices de revenus fourniront une offre de produits répondant à des demandes d'opérateurs de marchés, des transformateurs de produits agricoles bruts et des consommateurs finaux. Des formations complémentaires sur la consommation, l'hygiène de la production, le stockage et la mise en œuvre de bonnes pratiques nutritionnelles amélioreront durablement l'impact de ce projet. En promouvant la production de poulets et de poissons, le projet offre une capacité de diversification de la production agricole. En effet, le constat a été fait au départ que l'agriculture pratiquée reposait essentiellement sur les cultures pluviales (coton, mil/sorgho, arachide, maïs) dont la production et la productivité sont très variables d'une année à l'autre. Une majeure diversification et stabilité de la production, accompagné des formations sur l'agro écologie et les bonnes pratiques nutritionnelles, pourraient promouvoir la capacité de résilience des jeunes ruraux aux changements climatiques.

- **Structure de pilotage du projet**

Le projet a été piloté à partir de Bamako (CNOP /AOPP). La CNOP a délégué la mise en œuvre du projet à l'AOPP qui à travers ces démembrements au niveau cercle a veillé à l'exécution des composantes. Chaque cercle à travers sa coordination AOPP dispose d'un coordinateur, d'animateurs et de relais qui assurent la mise en œuvre et font remonter les informations collectées auprès des bénéficiaires vers la coordination régionale.



- **Objectifs et champ de la consultation**

Selon les TDR, « *L'objectif global est de produire des informations sous forme de savoir et de savoir-faire qui peuvent être partagées et contribuer ainsi à la qualité des projets/programmes actuels et futurs notamment de la CNOP et de l'AOPP dans le domaine de l'insertion économique des jeunes ruraux et des femmes dans les chaînes de valeurs Agricoles. L'attention portera sur les résultats et effets ainsi que sur les processus, collaboration et partenariats développés* ».

Toujours selon les TDR, il s'agira « *de façon précise, il s'agit d'engager un processus d'animation avec l'ensemble des parties prenantes, dont l'équipe du projet et les partenaires, pour :*

- *Définir les éléments pertinents, dans le domaine de l'insertion économique des jeunes ruraux et des femmes dans les chaînes de valeurs Agricoles, qui serviront d'objet pour la capitalisation. Ces points peuvent concerner les succès et les échecs ou des insuffisances*
- *Décrire les points importants retenus pour faire l'objet de capitalisation, y compris ceux relatifs aux stratégies développées et les dispositifs mis en œuvre*
- *Répertorier et analyser les données quantitatives et qualitatives, notamment celles relatives aux points de capitalisation et avec un accent sur les leçons à retenir*
- *Déceler les aspects novateurs et originaux développés, ainsi que leurs liens avec les résultats produits*
- *Répertorier et analyser les éléments de durabilité et qui sont susceptibles d'être répliqués dans d'autres contextes ;*
- *Formuler des enseignements tirés des différentes expériences capitalisées, et qui peuvent servir à des interventions ultérieures, tout en distinguant le général du spécifique.*
- *Réaliser les supports de capitalisation ;*
- *Partager les résultats de cette capitalisation avec les acteurs concernés pour validation »*

Concrètement, à l'issue de l'exercice, la CNOP et l'AOPP et leurs partenaires doivent pouvoir disposer d'éléments forts en lien avec les positionnements des acteurs de mise en œuvre du projet et des partenaires de différentes natures, des éléments de réponse, qui selon les cas pourront prendre des formes diverses.

Les parties qui suivent font le bilan et l'analyse critique de ce bilan en lien avec les thématiques proposées pour la capitalisation.

I. METHODOLOGIE UTILISEE

Conformément à la proposition incluse dans l'Offre Technique soumise aux commanditaires le travail de capitalisation s'est déroulée et se poursuivra en cinq grandes phases :

Phase de cadrage, d'échange autour des outils et planification avec la CNOP et l'AOPP :

Cette phase a commencé avec une réunion de cadrage à la CNOP qui a permis de faire une mise à niveau en termes de partage des informations, de partage de ressources documentaires,

décision sur les approches proposées, les acteurs à privilégier selon les lieux retenus, délimitation de l'échantillonnage etc. La réunion de cadrage a été suivie par une période de préparation des outils et d'affinement des méthodes conformément aux décisions prises lors de la réunion de cadrage. Cette première phase a été bouclée avec la planification raffinée interne de l'équipe et de la composition des différentes équipes spécifiques par zone retenue.

Pour ce qui concerne les acteurs-cibles, la population mère de la collecte des données est l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce projet. Cependant, pour des raisons objectives notamment le temps disponible et les travaux de collecte déjà réalisés en amont, l'échantillon a été orienté vers les jeunes bénéficiaires des appuis, les techniciens et animateurs des organisations porteuses de l'initiative et d'autres alliés, les relais paysans, les membres des comités locaux.

Deux réunions d'équipes ont été organisées et ont porté sur la planification de la mission, les échanges autour des méthodes de collecte des données/informations, les personnes à interviewer et les outils préconisés pour réaliser la collecte.

A la fin de cette étape, 82 personnes ont été interrogées dont 59 personnes au cours de 8 focus groups et 23 personnes individuellement.

La revue documentaire a commencé à cette étape et a finalement été faite ~~est faite~~ en permanence (avant, pendant et après le terrain).

Phase de terrain, interactions directes avec les acteurs porteurs d'expériences ou de témoignages (entretiens, ateliers ou groupes d'échange) dans les 4 cercles des deux régions identifiées pour les visites de terrain. Cette interaction s'est faite en tandem avec des acteurs identifiés par les équipes sur le terrain et avec la participation effective des coordinateurs de cercle et des relais pour les informations de base. Vu les limites en termes de temps (pour ne pas trop monopoliser les équipes et les partenaires), l'idée a été de constituer des équipes de trois personnes au minimum pour préparer et réaliser les entretiens. Les entretiens ont été faits sur la base d'un canevas fournis au départ ~~par~~. Cette démarche d'implication forte dans le travail des acteurs du projet a permis de créer les conditions une appropriation du processus de capitalisation et de ses issues par les membres de l'équipe du projet et par les bénéficiaires aux différents niveaux.

La collecte des données s'est déroulée en deux étapes au cours desquelles des entretiens individuels et les focus groups ont été réalisés. La méthode qualitative a été utilisée pour collecter les informations auprès des principaux acteurs. Les questions ont porté sur les quatre principales thématiques à savoir : (1) le dispositif de mise en œuvre du projet, (2) le dispositif de formation professionnelle et de renforcement de capacités ; (3) le financement des projets et (5) le réseautage. L'outil utilisé pour avoir ces informations a été un guide d'entretien. Les réponses aux questions ont fait l'objet d'une analyse de contenu après avoir été croisées.

Quelques actions majeures ont marqué cette étape :

Focus groups à Sélingué les 18 et 19 mai 2023 : L'équipe s'est rendue à Sélingué à la suite de l'atelier de cadrage et profitant d'une formation au centre Nyéleni pour rencontrer les paysans

relais, les animateurs, des élus et le chargé de suivi évaluation de l'AOPP. Ces entretiens ont été réalisés sous forme de focus groups.

Missions de terrain dans les régions de Sikasso et Koulikoro du 22 au 26 mai 2023 : Pour la collecte des données, les acteurs rencontrés ont été les jeunes bénéficiaires de l'appui du projet, les relais paysans, les animateurs, des élus, et les membres des comités locaux. Les entretiens ont été réalisés au siège des différentes antennes mais aussi dans les fermes et/ou domiciles des bénéficiaires

Les éléments produits lors de la première phase de terrain par IRPAD et les acteurs du projet, ont été rassemblés, capitalisés et discutés (c'est-à-dire enrichis et mis en débat) lors des entretiens complémentaires.

Finalisation et production du rapport Les notes d'expériences ont ensuite été rédigées de manière structurée en valorisant les éléments les plus significatifs retenus lors des phases précédentes, parmi lesquels les micro-récits d'expériences et la note synthétique. Ces éléments ont constitué le contenu de ce rapport et les fiches thématiques sont utilisées pour soutenir ce rapport.

Atelier de restitution aux parties prenantes : un atelier des parties prenantes (équipe de terrain et équipe centrale du projet, bénéficiaires, Ops, fournisseurs de services techniques et financiers etc.) a été réalisé pour finaliser les travaux à partir de la révision de l'ensemble des données/résultats de la mission et les valider.

II. BILAN GLOBAL : RESULTATS ATTENDUS ET RESULTATS ATTEINTS

Le projet se proposait d'atteindre sept résultats significatifs à savoir :

- (i) 1000 jeunes ruraux sont formés aux plans technique et organisationnel pour conduire durablement des AGR dans les filières avicoles et piscicoles ;
- (ii) les jeunes ruraux ciblés et environ 640 femmes sont formées aux bonnes pratiques nutritionnelles ;
- (iii) des modèles de production pour l'aviculture et la pisciculture sont testés et éprouvés techniquement et économiquement ;
- (iv) 1000 AGR sont mises en place et fonctionnelles 90% desquelles sont viables et rentables après 18 mois ; des tables filière aviculture et pisciculture sont développées au niveau des Cercle et des Régions ;
- (v) Les bénéficiaires de prêts et leur OP assurent la commercialisation et l'approvisionnement pour les ateliers d'aviculture et de pisciculture financés par le projet,
- (vi) le réseau des paysans-relais de la AOPP est renforcé ; et
- (vii) les activités du projet sont capitalisées et diffusées.

Il a été noté que l'atteinte de ces résultats améliorerait les capacités d'autonomie financière des jeunes ruraux et renforcerait leur motivation à assurer la relève au niveau des exploitations familiales de leurs parents. Au niveau des OP, les bonnes pratiques, les mécanismes et outils qui auront permis la réalisation de ces résultats devraient être documentés et rendre disponibles pour une réplique à l'échelle au Mali et dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Le bilan global du projet se présente comme suit en fonction des résultats attendus :

Tableau1 : comparaison résultats attendus/résultats atteints

Résultats attendus	Résultats atteints
1000 jeunes ruraux sont formés aux plans technique et organisationnel pour conduire durablement des AGR dans les filières avicoles et piscicoles	1245 jeunes ruraux dont 501 Femmes formées sur le plan technique au 31 Décembre 2022 ; 125 % de jeunes formés sur le plan technique et organisationnel
Les jeunes ruraux ciblés et environ 640 femmes sont formées aux bonnes pratiques nutritionnelles ;	607 femmes formées aux bonnes pratiques nutritionnelles soit 94%
Des modèles de production pour l'aviculture et la pisciculture sont testés et éprouvés techniquement et économiquement ;	Aucun des bénéficiaires n'arrive à rembourser selon l'échéance prévue partant du revenu dégagé de l'activité et sur la base des modèles développés
1000 AGR sont mises en place et fonctionnelles 90% desquelles sont viables et rentables après 18 mois ; des tables filière aviculture et pisciculture sont développées au niveau des Cercle et des Régions ;	975 AGR (97% de la cible finale) des jeunes ont été effectivement financées et installées, dont 345 (35% des 975 financées) portées par des jeunes filles 44,61% (435/975) des AGR mises en place sont viables.
Les bénéficiaires de prêt et leur OP assurent la commercialisation et l'approvisionnement pour les unités de démonstration et de transformation d'aliments volailles et piscicoles financés par le projet.	Les équipements des unités de fabrication d'aliments (aviculture et pisciculture) financées par le projet sont en début de fonctionnement.
Le réseau des paysans-relais de l'AOPP est renforcé ;	68 paysans-relais retenus et renforcés techniquement et sur le plan organisationnel.
Les activités du projet sont capitalisées et diffusées.	Capitalisation réalisée et diffusion en cours

Les analyses dans ce rapport de capitalisation sont bâties à partir de ce constat global de réalisations et du niveau de mise en œuvre du projet à date.

III. PRESENTATION DES RESULTATS AUTOUR DES THEMATIQUES DE CAPITALISATION

3.1. THEME 1 : DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La démarche de mise en œuvre est décomposée en plusieurs étapes, chacune d'elles implique des tâches spécifiques qui devraient permettre d'atteindre les objectifs du projet.

3.1.1. Démarche et stratégies de mise en œuvre

Un comité de pilotage a été mis en place dès le début du projet. Sa mission était d'accompagner la bonne mise en œuvre du projet en mobilisant les différentes parties prenantes mais également en encourageant la synergie et la complémentarité entre le projet et d'autres interventions

similaires. Pour se faire il a tenu durant la période de mise en œuvre du projet au moins une réunion par an. Le comité examine les progrès établis ainsi que les difficultés de mise en œuvre. Il fait des recommandations pour la bonne poursuite des activités notamment en ce qui concerne la diffusion et le partage des leçons apprises.

Le comité de pilotage fonctionne sous la coprésidence de la CNOP-et du ministère du développement rural (MDR) tandis que le secrétariat est assuré par le chargé de suivi évaluation

Récit SD lié à la mise en œuvre

« La mise en place de ce projet est une expérience nouvelle. Nous avons l'habitude lorsque nous voulons mener des activités, nous les planifions et les exécutions. Avec ce projet ce n'était plus le cas (la démarche). Il fallait chaque fois produire les TdRs, avant de passer à la validation du dossier de planification. Cette exigence nous a permis d'apprendre à élaborer les TdRs d'abord et d'attendre les réactions des partenaires avant de commencer ».

de l'AOPP.

Tableau 2 : Rôles des différentes structures et des jeunes ruraux dans la mise en œuvre

Structures/ personnes	Rôle dans la mise en œuvre
Coordination nationale CNOP / AOPP	Coordination générale et pilotage du projet Organisation du comité de pilotage et des comités de suivi techniques et financiers de l'action Organisation des formations centralisée Nyéleni Validation des documents produits Établissement de DAO (études, travaux, évaluation,) Synthèse Suivi évaluation Mobilisation de prestataires nationaux et internationaux Synthèse Rapports techniques et financiers Supervision technique

Coordination Régionale AOPP	Supervision technique des activités Cercle Mise en œuvre des tables filière de niveau régional
Coordination Cercle (y compris les animateurs des antennes comme acteurs majeurs)	Mise en œuvre technique et rapports des activités au niveau Cercle Organisation des formations locales Présélection des jeunes ruraux à appuyer Suivi des remboursements Mobilisation de prestataires locaux Collecte de données pour le suivi évaluation Appui et évaluation aux OP de base et relais paysans
Organisations de producteurs locales	<ul style="list-style-type: none"> ● Présélection des jeunes ruraux à appuyer ● Responsable et suivi des remboursements des jeunes ruraux ● Évaluation des relais paysans
Paysans Relais	<ul style="list-style-type: none"> ● Appui technique des jeunes ruraux appuyés par le projet ● Collecte de données de base pour le suivi technique des activités
Jeunes ruraux	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en œuvre des activités ● Remplissage des cahiers de suivi

Le comité technique (CNOP et AOPP)

Le comité technique est constitué autour du coordinateur technique de la CNOP et de celui de de l'AOPP sous la présidence du président de la CNOP. En plus de ces trois personnes, il réunit les chargés de suivi et évaluation issus de la CNOP et de l'AOPP, les deux responsables Administratifs et Financiers (RAF) de la CNOP et de l'AOPP. Ce comité se réunit une fois par mois pour discuter des décisions techniques liées à la mise en œuvre du projet et pour la planification. Il est organisé et présidé par la CNOP avec une fréquence de réunions mensuelles.

L'ensemble du dispositif a été soutenu par les sessions de formation qui se sont déroulées au Centre International de Formation en Agroécologie paysanne Nyéleni (CIFAN) de Sélingué. Après les formations techniques au CIFAN, les paysans relais en tant que chevilles ouvrières du dispositif devraient transmettre les compétences aux bénéficiaires à travers des formations et des tests/pratiques dans des espaces aménagés à cet effet pouvant être des poulaillers et/ou étangs piscicoles.

En outre, le projet a soutenu la mise en place des équipements complémentaires mais aussi le paiement des indemnités pour les paysans relais en contrepartie du temps de suivi et d'accompagnement qu'ils assument auprès des jeunes ruraux. Il faut noter que les montants accordés sont inclus dans le montant du prêt qui leur est accordé.

Le FIDA, en tant qu'entité de supervision a joué son rôle en organisant des missions de supervision sur le terrain en partenariat avec l'AOPP et la CNOP. Les différents rapports produits ont contribué à enrichir les missions de suivi réalisés par les responsables de suivi-évaluation du comité technique et par les personnes ressources extérieures.

Tableau 3 : Responsabilités de certains acteurs dans la mise en œuvre d'activités spécifiques d'appui aux jeunes ruraux

<i>Activité</i>	<i>Qui exécute ?</i>	<i>Qui valide ?</i>	<i>Hypothèse pour passer à l'activité suivante</i>
Diffusion par l'animateur de l'AOPP de niveau cercle de l'appel à candidature dans les villages où se trouvent les paysans relais en précisant les critères de sélection.	AOPP Cercle (animateur projet)	AOPP Cercle (chef d'antenne)	
Formation des animateurs AOPP Cercle et paysans relais sur le dossier de candidature « Jeune Rural »	AOPP/CNOP de niveau national	CNOP nationale	Canevas des dossiers de candidature réalisé et multiplié pour la mise à disposition
Formation de l'animateur sur la base de données et saisie des dossiers de candidature par l'animateur de l'AOPP Cercle et envoi de la base de données à l'AOPP et CNOP de niveau national	AOPP nationale/consultant	CNOP nationale	Maîtrise de base de l'outil informatique de l'animateur de niveau Cercle, point focal au niveau de l'AOPP/CNOP national pour appuyer en cas de besoin les animateurs.
Appui par le paysan relais et de l'animateur AOPP Cercle sur le remplissage du dossier de candidature.	AOPP Cercle	AOPP nationale	Les paysans relais sont aptes à appuyer les candidats sur le remplissage des dossiers. Si non alors, appui direct par l'animateur (environ 16 à 18 villages)
Présélection de dossiers	AOPP, la FENAFER, la FENAJER et CNOP de niveau national sur la base des critères de sélection	CNOP nationale	Tenue de la commission mixte de présélection organisée par l'AOPP Nationale
Recrutement et formation des prestataires locaux pour les enquêtes de terrain (formation théorique et terrain par la réalisation d'au minimum 3 enquêtes/prestataire)	AOPP Cercle	AOPP nationale	Prestataires disponibles localement pour réaliser les enquêtes. Si non élargissement de l'appel d'offre pour le recrutement de prestataires au niveau régional
Enquête de terrain par des prestataires supervisé par l'animateur Cercle de l'AOPP à raison d'une supervision/semaine/prestataire	Prestataire supervisé par l'animateur	AOPP Cercle	Disponibilité des prestataires et de l'animateur Cercle AOPP

Source : Document interne PIEJR,

Il faut signaler que des cas de retards dans le décaissement des ressources financières ont été signalés en plus du démarrage tardif des activités du projet.

3.1.2 Analyse du dispositif par les acteurs :

Les avis sont partagés selon les différentes catégories d'acteurs concernant le dispositif de gestion du projet. Pour certains et en grande majorité l'équipe de gestion du projet, le dispositif a été efficace et efficient et a permis d'assumer les tâches de gestion au quotidien ayant permis de mettre en œuvre le projet. *« Pour nous, malgré les quelques difficultés, les équipes aux différents niveaux ont pu jouer leurs rôles. Il y a eu quelques incompréhensions au départ mais nous pensons qu'à la fin, nous nous en sommes bien sortis. Il faut tirer les leçons pour aider à avancer. Nous avons beaucoup appris et c'est très important pour l'avenir »* (Entretien équipe technique)

Pour d'autres, notamment les acteurs de terrain, *« les procédures sont longues et complexes avec des documents à remplir à chaque fois. En plus il faut toujours patienter avant de continuer les réalisations. Il y a toujours des retards dans les décaissements de l'argent. Quelques fois, l'argent arrive trop tard mais on est obligé de mener l'activité. On aurait pu raccourcir les étapes et aller plus vite surtout que nous sommes des paysans non habitués à toutes ces démarches trop longues et contraignantes »* (Un focus group).

Ces deux perceptions montrent toute la complexité de l'analyse du dispositif de mise en œuvre du projet. Une chose est évidente, le projet a pu être conduit à termes mais plusieurs difficultés liées au rythme des décaissements ont été signalées. Il a aussi été signalé les problèmes liés à la disponibilité des personnes affectées sur le projet en prenant en compte d'autres responsabilités occupées par ces mêmes personnes. En fait l'équipe du projet n'était pas affectée à 100% pour gérer les postes identifiés. Cependant, les actions ont été menées en pleine collaboration avec tous les acteurs.

En termes global, l'**efficience du projet** qui concerne l'utilisation rationnelle des moyens mis à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût peut être qualifié de « **bonne** ». En effet, en prenant en compte le coût du personnel et en le comparant à des projets similaires gérés par les services de l'Etat, pour beaucoup d'acteurs rencontrés, *« ce projet a été réalisé avec des coûts moyens qui sont en dessous de ce qui se fait ailleurs dans le pays. Le personnel a coûté moins par rapport à ce que nous voyons ailleurs. Même au niveau des personnes ressources, certaines ont accepté des conditions de travail liées à leurs relations avec les OP »*. (Un membre du comité technique).

Il faut cependant signaler le fait que la longue attente entre la première et la deuxième tranche de financement a causé des désistements de certains jeunes qui n'ont pas pu accéder aux ressources additionnelles pour continuer leurs activités avant l'arrivée des fonds supplémentaires. Beaucoup ont suivi de grosses pertes surtout au niveau de l'aviculture avec des cas de maladies de la volaille mais aussi d'autres calamités liées. Dès lors, on peut affirmer que si les objectifs quantitatifs ont été atteints en termes de nombre de jeunes, les difficultés majeures sont restées pour ce qui concerne l'atteinte des changements souhaités.

L'efficacité du projet avec le dispositif de mise en œuvre reste relativement **moyenne** notamment à cause du fait que les relais paysans n'ont pas pu assurer le suivi des jeunes dans certains cas. La question de la disponibilité des moyens a été évoquée pour justifier certaines de ces contraintes. Cette difficulté a aussi rendu complexe la remontée des infos de la base au niveau des coordinations et des structures locales. Une autre dimension concerne le suivi post formation au CIFAN qui n'a pas pu se faire de façon adéquate.

Certaines personnes rencontrées sur le terrain affirment qu'elles ont été faiblement impliquées dans les prises de décisions concernant les choix. Cette situation est à l'origine du faible niveau de transfert des compétences et capacités des relais paysans aux bénéficiaires après la formation qu'ils ont reçue eux-mêmes.

3.1.3. Principaux acquis

Malgré les quelques faiblesses constatées notamment dans le dispositif de suivi des jeunes et de leur sensibilisation sur le remboursement des prêts accordés, mais aussi dans la dimension communication entre certains acteurs, plusieurs acquis ont été évoqués lors des entretiens. Ces acquis sont entre autres :

- amélioration de l'employabilité des jeunes avec : (1) la création d'emplois et (2) la contribution par endroit à la réduction de l'exode rural vers les villes et les zones minières. ;
- renforcement des capacités techniques des jeunes en matière de conseil pour la mise en place des unités de poulaillers et des étangs au cours des séances pratiques. Certains jeunes ruraux ont eu au fil des ans des compétences et leur participation est plus active dans les OP. En outre, certains jeunes ont appris à mener des opérations financières et connaissent mieux les exigences des institutions financières.
- mise en place de cadres de concertations et d'échanges d'expériences à travers des réseaux créés par des jeunes exerçant la même activité.

En outre, le projet a permis à travers ce dispositif de développer des partenariats avec des institutions de microfinance qui est un dispositif fondamental pour l'inclusion financière. Des partenariats ont été développés avec certains services techniques de l'Etat même s'ils sont restés à un état « embryonnaire » dans bien de cas avec seulement des demandes et des appuis très ponctuels.

Le CIFAN a été renforcé dans plusieurs dimensions notamment son plateau pédagogique, les équipements et la production de modules de formation. Institutionnellement, le renforcement du centre reste l'un des acquis majeurs du PIEJR pour la pérennité des acquis.

D'autres acquis non moins importants concernent la mise en place des outils et des ressources à travers : (1) les tables filières qui, selon le dispositif mis en place peuvent faciliter les concertations afin de solutionner les problèmes liés à la mise en valeur des produits et (2) la mise en place des unités de production et de transformation d'aliments pour les activités du projet à Dioïla et à Yanfolila.

Ces acquis importants constituent des éléments d'illustration qui ont permis de tirer les leçons majeures sur cette thématique de capitalisation.

3.1.4. Contraintes importantes à signaler

Le dispositif mis en place est considéré par les différentes parties prenantes rencontrées comme « bon ». Cependant, quelques contraintes ont été mises en avant notamment : (1) la non responsabilisation de certains acteurs à la base durant tout le processus et à tous les niveaux ; (2) la défaillance constatée des relais qui ne sont pas salariés et ne disposant pas de moyens de déplacement/fonctionnement ont de la peine à assurer le suivi des jeunes ruraux ; (3) La durée et la fréquence des formations ne suffisent pas pour en tirer profit.

Il a aussi noté le fait que la pisciculture est une activité qui demande beaucoup plus de moyens que ce qui est proposé par le projet. Aussi, les montants alloués pour l'aviculture se sont avérés insuffisants dans la grande majorité des cas selon les bénéficiaires.

Concernant la dimension sexospécifique, le dispositif mis en place, malgré sa bonne volonté des différents acteurs et actrices, n'a pu permettre d'atteindre le nombre de femmes bénéficiaires ciblé par le projet (la parité n'a pas pu être respectée comme il était prévu par le projet). Certaines personnes ont finalement été exclues dans l'accès aux ressources à cause de la limite d'âge qui mérite une bonne réflexion pour d'autres expériences similaires à venir ou en cours. Un autre aspect important est lié au changement de statut des femmes au cours de la mise en œuvre du projet (des femmes célibataires qui se marient et qui abandonnent l'AGR au profit d'un autre membre de la famille).

3.1.5. Des leçons majeures apprises

Les différents acteurs et actrices parties prenantes du projet ont tiré d'importantes leçons qui constituent pour nous une contribution essentielle au renforcement des connaissances sur un tel projet. Quatre leçons majeures ont été évoquées notamment :

Leçon 1 : Les organisations paysannes sont capables d'apprendre très vite à gérer des projets d'envergure nationale et coopérer avec les partenaires internationaux si elles sont bien accompagnées avec des procédures maîtrisables et maîtrisées : selon tous les acteurs rencontrés, les OP s'en sont bien sorties dans la gestion du PIEJR malgré la complexité des procédures. Certaines expériences antérieures ont contribué à ces résultats mais aussi et surtout l'accompagnement des autres acteurs et les apprentissages sur les procédures. Pour des expériences similaires, les acteurs doivent mettre l'accent sur la maîtrise de procédures et l'implication de tous les acteurs à tous les niveaux dès le départ. Un responsable affirme : « Nous avons beaucoup appris avec l'appui des uns et des autres. Nos faiblesses sont gérables et je suis sûr que les prochaines fois elles seront corrigées ».

Leçon 2 : La communication efficiente dès le départ est un facteur fondamental pour le bon fonctionnement d'un dispositif institutionnel de gestion d'un projet d'appui à des groupes sensibles comme celui des jeunes (femmes et hommes) : En faisant le bilan de la mise en œuvre du PIEJR, l'une des faiblesses a été la communication entre les différents niveaux. Les acteurs à la base se sont plaints du flux relativement faible des informations sur les procédures mais aussi sur les niveaux de mise en œuvre des activités au niveau national. Les jeunes se sont sentis

quelques fois « abusés » par leurs parents car pour eux les responsables du projet n'ont pas bien communiqué sur les exigences. Un autre élément important évoqué concerne les informations-clé de départ sur le remboursement des prêts octroyés. En effet, certaines des difficultés de remboursement sont associées à la mauvaise information donnée par les leaders locaux au départ qui ont profité de leur position pour faire croire aux « proches » que les prêts ne seront pas remboursés si le projet venait à se terminer. Il est dès lors important et recommandé de mettre en place une stratégie de communication efficace et transparente dès le départ d'une initiative similaire pour assurer une meilleure synergie entre les acteurs.

Leçon 3 : Une meilleure implication des acteurs à la base bien formés et bien sensibilisés sur la pérennité des acquis est un élément fondamental de la réussite d'un projet d'une telle envergure géré par les OP : Malgré les efforts fournis, il a été constaté que dans les zones où les différentes catégories d'acteurs ont été bien responsabilisés dès le départ, le projet a eu des résultats probants. Dans d'autres cas, des incompréhensions se sont installées avec des messages différents en direction des jeunes bénéficiaires. Certaines des contraintes sont associées à cette situation. Un projet similaire doit prendre le temps de clarifier les rôles et les attentes de rôles de tous les acteurs et d'en faire une communication large et soutenue durant toute la durée du projet. La durabilité des acquis sera renforcée dans de telle condition de responsabilisation de toutes et de tous selon leur position et leurs responsabilités.

Leçon 4 : La flexibilité dans l'orientation et la réorientation des activités et des procédures peut aider à mieux atteindre les objectifs d'un projet de telle nature et d'assurer la responsabilisation des acteurs à la bonne gestion des ressources : Il a été évoqué dans certains cas que certains des jeunes qui ont réussi à maintenir leurs activités ont su diversifier soit les produits (de la volaille au bétail) de leur projet, soit les types de produits (volailles locales à poulet de chair par exemple). Ces actions ont été possibles parce qu'ils ont « contourné » les règles pour mieux s'en sortir. Pour des projets similaires, il sera important d'explorer les options de diversification (avec la flexibilité requise) pour éviter ces genres de situations.

3.1.6. Recommandations

Des recommandations ont été faites par différents acteurs pour mieux gérer un tel projet dans des contextes diversifiés :

Recommandations pour les OP gestionnaires du projet :

1. Mettre en place dès le départ un système de communication performant avec une stratégie claire de partage des informations qui permettra non seulement d'éviter des vides informationnels concernant la nature des projets et la stratégie de mise en œuvre, mais aussi favorisera une meilleure responsabilisation des acteurs dès le départ.
2. Assurer un suivi plus rigoureux et fréquents des actions qui sont menées pour éviter de se retrouver à gérer des problèmes qui ont déjà eu des effets négatifs sur le fonctionnement du projet. Il est dès lors important d'anticiper sur les risques liés au projet avant d'aller plus loin (organisation sociale et accès aux ressources, la

prédisposition des jeunes à recevoir les fonds d'un projet et les utiliser dans un esprit de pérennité et de durabilité à travers les apports individuels.

3. Assurer de façon systématique le contrôle de qualité des actes qui sont posés dans le cadre de la mise en œuvre du projet pour éviter des dérapages qui peuvent compromettre les acquis du projet. En effet, certains acteurs affirment que les choix des jeunes bénéficiaires ont quelques fois été biaisés par des leaders qui ont fait croire au caractère non remboursable des prêts accordés.
4. Mieux motiver les acteurs de mise en œuvre et de suivi de proximité des projets (les relais paysans dans le cas du PIEJR) en assurant le paiement d'une indemnité ou même d'un salaire aussi symbolique soit-il. Une telle option permettra de ne pas se décharger des tâches à eux confiées pour des raisons matérielles et/ou logistiques.

3.2. THEME 2 : LE DISPOSITIF PAYSAN DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

3.2.1. Stratégies de mise en œuvre

Le Centre International de Formation en Agroécologie paysanne Nyéleni (CIFAN) a été le cœur de la formation mise en place dans le cadre du projet. Il a été l'espace le plus utilisé pour renforcer les capacités à différents niveaux notamment celles des relais paysans et des jeunes bénéficiaires.

Depuis 2011 la CNOP a consolidé ses formations en agroécologie paysanne et capitalisé ces acquis sous forme de modules de formation. Ces formations sont encadrées par l'équipe de la CNOP (élus et équipe technique) et des relais formateurs/trices issus des formations réalisées avant cette période. La formation telle que développée dans le centre est très participative et interactive. Elle alterne la théorie et les temps de pratiques très prisés par les hommes et les femmes qui ont l'opportunité d'aller s'y former. Des supports tels que les films, les sketches, les modules de formations de différentes natures, des démonstrations pratiques sont utilisés pour prendre en compte le caractère qualifiant de la formation des adultes paysan.nes.

Elaborés et encadrés par l'équipe agroécologie paysanne de la CNOP, après avoir fait l'analyse des besoins de formation pour transformer les savoirs, innovations et initiatives en véritable projet et dynamique collective locale, un dispositif de formation et un réseau de relais ont été mis en place.

L'objectif des formations au CIFAN est d'offrir aux paysan.nes malien.nes, africains voire d'autres continents qui vivent des contraintes majeures de production une opportunité d'améliorer leurs pratiques et leurs revenus. Il s'agit pour les personnes formées d'avoir la possibilité d'apprendre d'autres façons de faire pouvant leur permettre d'améliorer leur situation en luttant contre le réchauffement climatique avec l'application des pratiques et les valeurs par la formation qualifiante.

Le dispositif mis en place repose essentiellement sur les relais paysans pour disséminer l'agroécologie paysanne. Ils sont de véritables acteurs du changement et constituent la « cheville ouvrière » du dispositif mis en place.

Le centre offre actuellement deux types d'intervention en matière de formation : la formation continue et la formation ponctuelle à la carte. La grande partie des formations est de type « qualifiant » mais le centre n'exclut pas avec son statut actuel de faire des formations diplômantes en collaboration avec d'autres acteurs de la formation professionnelle.

Pour ce qui concerne les modules, à ce jour la CNOP a capitalisé en bamanankan et en français onze (11) modules de formation basés sur les Savoir, Savoir-faire et Savoir être des paysans et paysannes et sur les enjeux liés aux thématiques suivantes : (1) Agroforesterie et Régénération Naturelle Assistée (RNA) ; (2) Aviculture ; (3) Cultures vivrières ; (4) Elevage ; (5) Fertilisation des sols ; (6) Gestion de l'eau ; (7) Maraichage ; (8) Semences paysannes ; (9) Traitements naturels ; (10) Transformation des produits ; (11) Enjeux et défis de l'agroécologie paysanne autour de la charte.

La plupart des formations initiées par le PIEJR se sont déroulées au CIFAN et ont été organisées par la CNOP et l'AOPP. Il faut noter qu'à la base le projet avait pour but de ne former que les

Récit de SD sur le dispositif de formation et le renforcement de capacité

« Le dispositif d'accompagnement des bénéficiaires conçu était bon mais nous avons failli quelques fois au niveau du ciblage des jeunes en donnant la priorité à certains jeunes qui ne méritaient pas d'être là. La formation était très stratégique car elle était le point de départ pour accéder au financement. Malgré tout, les formations ont été bien données même s'il faut reconnaître que la mise en œuvre du dispositif de formation dans sa partie ciblage a manqué de rigueur ».

paysans relais. Mais suite au problème d'accompagnement adéquat des bénéficiaires par ces derniers, le projet a dû financer aussi la formation des bénéficiaires eux-mêmes directement. Ainsi, 1000 jeunes en plus des paysans relais ont été formés dans les filières avicole et piscicole ainsi qu'une quinzaine de femmes dans le domaine de la nutrition.

Les différentes étapes concernant la formation des paysans-relais et des bénéficiaires sont les suivantes :

4.2.1.1 Evaluation du niveau des paysans relais

L'évaluation du niveau des paysans relais a porté sur leurs capacités

techniques, économiques et didactiques. Ce dernier point est important car les paysans relais devaient par la suite encadrer les bénéficiaires et cela nécessitait des capacités spécifiques pour fournir des conseils de qualité acceptés par les jeunes ruraux.

L'évaluation pour l'analyse des besoins a été faite à partir d'un questionnaire spécifique à chaque filière retenue (aviculture/pisciculture). Ce questionnaire a permis de faire ressortir les besoins de formation individuels et collectifs. L'évaluation des compétences s'est faite en salle et cela dans chaque cercle. Les questions ont porté sur le niveau de connaissance attendu pour chaque paysan relais. Il s'agissait essentiellement : (1) vérifier les connaissances techniques en

termes de production (et biosécurité en particulier), les principales pathologies et leur contrôle, les conditions optimales d'élevage (bâtiment, matériel d'élevage, environnement), les paramètres zootechniques à suivre ; (2) vérifier les connaissances en économie notamment sur l'établissement d'un compte de résultat prévisionnel simplifié ; (3) les capacités de formation et d'animation ; (4) les connaissances sur l'approche genre ; (5) la législation en termes de qualité des produits animaliers, la détention et l'utilisation de produits vétérinaires etc. ; (6) les connaissances en nutrition.

Le questionnaire utilisé pour cette évaluation devait servir à l'évaluation post formation et il aurait été ainsi aisé de mesurer le degré d'acquisition des connaissances tout en programmant, en cas de besoin, une session de rattrapage de formation si des notions importantes n'avaient pas été acquises.

3.2.1.2.Elaboration des modules de formation

L'élaboration des manuels de formation s'est basée sur les modules déjà disponibles au niveau de l'AOPP et de la CNOP. Ils ont été complétés avec des modules de formation existants au niveau des structures techniques de l'Etat, des organismes internationaux (OMS, FAO...) et des ONG. Ces modules ont été proposés aux Services techniques Nationaux concernés (Elevage, Pêche) et validés. Il faut noter que le manuel a été réalisé par la CNOP avec la contribution de différentes catégories d'experts paysans et externe à l'organisation.

3.2.1.3. Réalisation des formations

Les formations se sont déroulées au centre de Nyéleni. La méthodologie de formation est celle utilisée par la CNOP.

Dans le cadre de la première série de formations réalisées, au-delà de la partie technique sur la production, le transport, la conservation et la transformation des sujets (volaille ou poissons) il a été réalisé une demi-journée de formation fournie par la Direction Régionale des Services Vétérinaires sur les aspects législatifs en termes de production de volailles et de pisciculture, l'utilisation et la détention de produits vétérinaires. Une autre journée a été consacrée aux aspects nutritionnels et/ou culinaires.

3.2.1.4.Suivi et évaluation post formation

Le suivi évaluation qui devait être fait tout d'abord sur le site de formation le dernier jour sur la base du questionnaire utilisé pour évaluer le niveau de connaissance après formation n'a pas été fait.

Le suivi qui était prévu sur le terrain après un mois d'activité des paysans relais sur leur atelier de production (sachant qu'à l'issue du 1^{er} mois d'activité, les paysans relais devaient être suivis par le technicien AOPP) n'a lui aussi pas été réalisé. Ces évaluations devaient en effet être analysées par la CNOP afin de programmer en cas de besoin une session de rattrapage voire d'approfondissement des connaissances. Il y a dès lors une faille dans le dispositif de formation qui nécessite une correction dans l'avenir. Toute action de formation doit être suivie et évaluée pour avancer dans la consolidation des acquis par expérience.

3.2.1.5. Formation complémentaire prévu mais non réalisé

Une formation complémentaire (rattrapage/approfondissement de connaissance) devait être réalisée par la CNOP au niveau des cercle sur les ateliers de production des paysans relais. Le contenu de la formation devait dépendre des résultats de l'évaluation post formation. Compte tenu du fait que cette évaluation n'a pas été faite, la formation complémentaire n'a donc pas pu être réalisée.

3.2.2. Analyse critique : efficacité, efficacité, durabilité

3.2.2.1. Efficacité

Après avoir été formés au centre de Nyéleni, les paysans-relais ont mis en œuvre la formation sur leur atelier de production et l'ont diffusé en plénière et avec des visites individuelles (à raison d'un passage par mois et par bénéficiaire) auprès des jeunes ruraux appuyés par le projet. Les visites individuelles pendant la mise en œuvre de l'AGR ont permis aux paysans-relais de suivre l'application à temps de l'itinéraire de production (vaccinations, alimentation selon l'âge, la prophylaxie, etc.). Le projet a soutenu l'acquisition d'équipements complémentaires et d'indemnités en faveur des paysans-relais en contrepartie du temps de travail et du coaching qu'ils ont assuré aux jeunes ruraux. Il avait été proposé que les jeunes bénéficiaires payent aux relais la somme de 1.000 FCFA par mois et par jeune pour le suivi. Dans la pratique, la plupart des relais n'ont pas accepté ces montants compte tenu des relations sociales avec les jeunes bénéficiaires. Chaque relais devrait suivre 15 jeunes dans un rayon d'environ 10 km. Cependant, cette répartition n'a pas été respectée à tous les niveaux compte tenu de l'insuffisance du nombre de relais paysans et des distances à parcourir sans moyen de déplacement.

Pour la diffusion des bonnes pratiques nutritionnelles, les paysans-relais ont réalisé des démonstrations en ciblant les jeunes bénéficiaires mais aussi environ 15 femmes additionnelles par village (en particulier les femmes en âge de procréer) ont été formées. Les sessions de sensibilisation nutritionnelle ont ciblé les femmes en particulier, vu que ce sont elles qui traditionnellement s'occupent des tâches ménagères, de la préparation des repas et de l'entretien des jeunes enfants. Pour l'organisation de séances de sensibilisation nutritionnelle, les paysans-relais ont pu s'appuyer aussi sur les relais communautaires de santé et nutrition des services déconcentrés de l'État.

Les différentes tâches attribuées aux relais nécessitent des capacités pédagogiques et de coaching pour bien animer les séances avec les jeunes, transmettre les conseils et soutenir la responsabilisation progressive du jeune. Pour ce faire, au-delà des paysans-relais et des compétences internes aux OP, le projet a financé un poste d'animateur par Cercle qui est venu en appui aux paysans-relais. En plus, dès le début du projet, des consultants spécialistes des deux filières ont été mobilisés pour préciser conjointement avec les OP le modèle de production à promouvoir auprès des jeunes.

3.2.2.2. Efficacité

La formation a permis à ceux qui en ont bénéficié d'avoir des connaissances théoriques et pratiques sur les différents domaines abordés lors des sessions d'apprentissage. Il faut noter aussi que les formations réalisées répondent aux besoins de renforcement des capacités des bénéficiaires et permettent une meilleure approche entrepreneuriale de leurs activités avicoles et piscicoles.

La formation dans le cadre du projet trouve aussi son efficacité à travers sa réponse aux besoins des communautés menacées par la malnutrition. Grâce à l'effectivité des séances de sensibilisation et de coaching sur l'enrichissement et la diversification de certaines denrées alimentaires (bouillies, purées etc.) avec des produits accessibles aux populations, des résultats importants ont été obtenus selon les différents bénéficiaires.

3.2.2.3. Durabilité

Comme la plupart des formations, la formation au centre de Nyéleni a pu produire des résultats durables mais les bénéficiaires ont exprimé le besoin de la suivre de nouveau afin d'actualiser leur connaissance dans les différents domaines abordés. En effet, pour que les connaissances acquises puissent s'étendre dans le temps, il faudrait veiller à ce qu'elles soient révisées et réadaptées aux réalités présentes et aux changements imposés par l'évolution de certaines thématiques.

3.2.2.4. Principaux acquis

Les principaux acquis de la formation au centre de Nyéleni évoqués sont entre autres :

- une meilleure assimilation théorique et pratique des différentes techniques avicoles, piscicoles et nutritionnelles au profit des bénéficiaires de tout âge et de tous genres confondus.
- les interactions et les échanges qui ont eu lieu lors de la formation ont permis aussi aux bénéficiaires de mieux jauger leurs connaissances sur les différentes thématiques enseignées et d'être ainsi mieux orientés et aguerris vers l'activité qui leur sied le mieux.
- Les réalisations concrètes faites suite aux formations dispensées au CIFAN

3.2.3. Bonnes pratiques identifiées

Comme bonnes pratiques découlant de cette formation on peut noter :

La **méthode de formation au CIFAN et dans des espaces décentralisés inter-liés** est une bonne pratique qui mérite d'être reproduite ailleurs et dans d'autres projets. En effet, les pratiques pédagogiques alliant les théories (entre 15 et 20%) et les pratiques (entre 75 et 80%) sont devenues des éléments de la culture institutionnelle de centre de formation paysanne.

En plus de la méthode, **les acteurs.trices, formateurs.trices constitués en grande partie de relais paysans formateurs** qui vivent eux-mêmes dans les communautés avec des pratiques

qui font l'objet d'apprentissage constitue une bonne pratique à valoriser dans d'autres projets et programmes. Il s'agit ici d'avoir un pool de paysans, éleveurs, pêcheurs et autres « formateurs. trices) et qui portent les actions de l'identification des besoins à la formation des apprenants/contenants.

Le projet a permis de voir émerger plusieurs **innovations techniques et technologiques** à différents niveaux du système alimentaire, qui ont fait leurs preuves avec des résultats probants et qui sont plus ou moins vulgarisées de nos jours constituent un ensemble de bonnes pratiques culturelles ou nutritionnelles à reproduire ailleurs. Il s'agit entre autres de l'application de certaines techniques apprises en aviculture comme en pisciculture (vaccinations, alimentation selon l'âge, la prophylaxie, etc.), l'apprentissage en amont de la réalisation des techniques de préparation de bouillies enrichies par les femmes bénéficiaires de formation et qui contribuent à lutter efficacement contre la malnutrition infantile en milieu rural etc.

3.2.4. Contraintes majeures à prendre en compte

Elles sont entre autres citées par les acteurs.trices:

- Quelques fois il y a eu des formations trop superficielles à cause du temps alloué avec des contenus peu détaillé par rapport aux attentes des bénéficiaires ;
- Des disparités dans la répartition des relais dans les différentes zones couvertes par le projet : Cette situation est une contrainte pour un meilleur accompagnement des bénéficiaires dans l'application des techniques enseignées lors des sessions de formation. Notons que c'est aussi à cause de cette même disparité que le projet a été obligé de financer la formation à proprement parler des bénéficiaires en constatant la faiblesse de l'accompagnement des relais paysans avec des moyens limités.
- La quasi inexistence d'un suivi post formation qui pourtant était prévu lors de la mise en œuvre du projet et qui aurait permis une meilleure application des connaissances acquises durant la formation.

Ces contraintes liées à la formation doivent être prises en charge pour assurer une bonne gestion des projets de la nature du PIEJR

3.2.5. Leçons apprises

Les leçons tirées de cette pratique du dispositif de formation paysanne sont :

Leçon 1 : L'amélioration de l'impact et de la viabilité des actions de formation dans les organisations paysannes dépend entre autres de la convergence de trois variables essentielles à savoir : le cadre institutionnel et organisationnel de l'OP, les propres capacités de son service / dispositif de formation à créer les conditions nécessaires à la formation de ses membres et la place accordée aux acteurs concernés à l'étape d'identification des besoins en formation : l'approche de formation développée par la CNOP à travers le CIFAN offre des conditions idéales pour la formation paysanne. En tant que véritable centre paysan de formation paysanne reconnue par l'Etat comme un centre officiel de formation professionnelle, les conditions institutionnelles sont réunies pour assurer des parcours de qualité. La leçon que l'on tire de la mise en œuvre du

projet est que certaines des dispositions importantes ne sont pas respectées. L'exemple du dispositif de suivi-évaluation post formation est illustratif de ce manquement. Il a constitué une contrainte majeure pour accélérer les niveaux de **compétences** et de **performance** surtout. Les résultats n'ont pas été optimisés à cause de cette faiblesse et pour des initiatives similaires à l'avenir, il faudra en tenir compte. Toutes les conditions doivent être mises en place pour assurer une performance en matière de formation au CIFAN et pour un projet comme le PIEJR. La formation seule ne suffit pas, il faut assurer l'aval pour que les résultats peuvent être en phase avec les ambitions de départ.

Leçon 2 : La collaboration avec les services techniques de l'Etat avec des bases claires sur le rôle de chaque acteur dans la réalisation de la formation et son suivi est l'un des gages de succès d'un projet comme le PIEJR : Il a été constaté que la participation des agents de l'Etat dans certaines formations a été un élément de succès pour les conseils post-formation des jeunes. En effet, certains jeunes ont affirmé avoir eu des contacts les services techniques qui ont aidé à mieux comprendre certains enjeux. Ils ont aussi eu accès à certaines opportunités d'initiatives nationales et même facilité leur participation. Il est dès lors important d'encourager la collaboration et/ou de l'amplifier pour une meilleure durabilité des acquis et des suivis adéquats.

3.2.5. Recommandations

En tenant compte des leçons apprises et certaines des contraintes évoquées, les recommandations sont les suivantes :

- Organiser des formations plus longues, plus étoffées et plus fréquentes afin d'approfondir les connaissances des bénéficiaires dans les différentes thématiques abordées.
- Assurer la formation avant l'octroi du financement de l'activité. En effet, de nombreux bénéficiaires se sont plaints de ne pas avoir reçu leur plan d'affaire nécessaire à la réalisation de leur activité faute de formation préalable adéquate. Ce manque de connaissance préalable a malheureusement favorisé la stagnation, voire la non atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs de leurs activités.
- Il faut diversifier et réitérer les formations afin de permettre aux bénéficiaires d'avoir un plus large choix d'activités et de possibilités dans l'entrepreneuriat.
- Il serait préférable de combiner expertise internationale et expertise locale afin de construire les modules de formation plus adéquats et réaliser les démonstrations pratiques notamment pour la pisciculture.
- Mieux identifier les cibles, leurs besoins et adapter les formations à offrir.

3.3. THEME 3 : LE FINANCEMENT DES PROJETS

3.3.1. Stratégies de mise en œuvre

La deuxième composante du projet est consacrée à l'appui aux initiatives économiques des jeunes ruraux et aux partenariats avec le secteur privé. Elle vise à soutenir le bon développement de ces initiatives permettant à plus de jeunes d'accéder facilement grâce aux financements innovants, à un accompagnement de proximité par les OP. Elle ouvre aussi des perspectives

pour un plus grand accès des jeunes ruraux aux marchés des filières avicole et piscicole suite à l'établissement de relations contractuelles entre les OP et les acteurs en aval de ces filières. Trois stratégies ont été développées pour réaliser cette composante :

- la première stratégie vise à faciliter l'accès aux crédits à faible taux de remboursement

Récit de MS (Yanfolila)

« J'ai commencé la pisciculture deux ans avant l'arrivée du projet PIEJR. La première année, j'ai investi 150 000FCFA comme coût de production et j'ai vendu ce lot à 75 000FCFA. Ensuite la deuxième année, j'ai encore investi 150 000FCFA et vendu ce deuxième lot à 125 000FCFA. Enfin, pour la troisième fois, j'ai eu le financement du projet. Le prêt obtenu pour la première tranche s'élevait à 300 000FCFA et j'ai investi 250 000FCFA comme coût de production. Ensuite j'ai vendu ce lot à 75 000FCFA. En comparant les deux périodes avant et avec financement du projet, je préfère le modèle piscicole proposé par le projet, car la durée de production est moins longue que la période d'avant-projet. Le principal problème est lié au fait que nous n'avons pas eu tout le financement en un seul tenant et nous n'avons pas pu donner aux poissons l'alimentation nécessaire au bon moment »



auprès des banques pour les bénéficiaires des différentes localités,

- la seconde stratégie vise l'augmentation de la capacité de remboursement des bénéficiaires à travers le contrôle de la qualité des plans d'affaire élaborés et les négociations avec des acteurs des filières choisies ;
- la troisième stratégie vise la pérennisation du dispositif actuel à travers le refinancement de nouveaux bénéficiaires.

La mise en œuvre a été confrontée à la réalité du terrain avec certaines contraintes liées à la communication, aux comportements de certains leaders et à la « rigidité » des choix de produits de la filière dans lesquelles les jeunes s'investissent.

3.3.2. Analyse de la thématique

Le constat général qui se dégage à partir des visites de terrains et des entretiens réalisés avec les différents acteurs (comité local, relais paysans, animateurs, coordinateurs et bénéficiaires), est que les différentes initiatives économiques des jeunes soumises ont été financées par le projet. En outre, pour assurer une bonne mise en œuvre, la quasi-totalité des modules de formation développés ont été dispensés aux jeunes au CIFAN. Le nombre prévu de relais paysans à former a été atteint.

Pour la rentabilité et la viabilité des projets des jeunes, 345 projets de jeunes sur les 975 financés sont viables. Ce chiffre est en dessous des estimations du cadre logique qui estime qu'au moins 95% des projets doivent être rentables et viables. La situation s'explique entre autres par les difficultés rencontrées par tous les promoteurs de la filière pisciculture qui s'est avérée plus compliquée que prévu. Pour la filière volaille, les nombreuses maladies imprévues et qui ont décimé une partie de la volaille achetée ont constitué des freins à la rentabilité et à la viabilité de certains jeunes ruraux promoteurs.

Force est de reconnaître aujourd'hui que la majorité des projets n'est pas rentable. Des dispositions doivent être prises pour assurer une meilleure rentabilité des initiatives des jeunes bénéficiaires.

Pour les **crédits octroyés**, certains jeunes malgré les difficultés sont à jour des différentes échéances de paiement. Malgré tout, le taux d'impayés reste élevé et les mesures doivent être prises pour corriger les lacunes afin d'assurer la durabilité du système mis en place.

Les témoignages qui suivent donnent un aperçu de la diversité des situations des jeunes bénéficiaires des projets économiques.

Quelques témoignages de jeunes bénéficiaires des projets économiques



Village de Diana, commune de Kaladougou, cercle de Dioila, région de Dioila.

Bouréma TOGOLA a 20 ans, fils de Soungalo Togola et Tiendé Dembélé, célibataire, et est installé dans un hameau à 4 km du village Diana. Il a connu le projet à travers le relai paysan Oumar Togola.

En Août 2022, il a reçu son financement de **575 000 FCFA** pour l'aviculture avec un taux d'intérêt de 10%. Avant l'obtention du fonds, il fait élaborer un plan d'affaire, une carte d'identité, et a ouvert un compte à la microfinance Kafo Jiginew de Dioila. Il est du troisième groupe et a attendu 4 mois avant l'obtention du fonds sur son compte.

Total des dépenses : 607 000 FCFA.

« A la réception du fond, j'ai participé aux soins sanitaires de ma tante, 50 000 FCFA, acheté des sujets de volaille (poules et pintades) 200 000 FCFA, un bœuf de labour 220 000 FCFA et 5 caprins (2 femelles et 3 mâles) 125 000 FCFA. Je participe à la prise en charge du relai pour les conseils 12 000 FCFA/an ».

« Aujourd'hui j'ai 120 sujets de volaille (poules et pintades) et 8 caprins (chèvres et boucs). J'ai vendu 60 pintades à 3 500 FCFA/tête et 20 poules à 3000 FCFA/tête. Total des ventes : 270 000 FCFA ».

Sur fonds propre, il a acheté une charrette à 100 000 FCFA et un âne 50 000 FCFA pour le transport des termites pour nourrir sa volaille.

« J'ai participé à une formation en décembre 2022, après avoir reçu le financement. La formation a porté sur la construction du poulailler, le nettoyage et le traitement du poulailler... Aujourd'hui, je sais vacciner les sujets. Je sais aussi comment augmenter les pontes d'œufs par poule, apporter une alimentation améliorée, préparer les espaces de ponte pour les poules et fabriquer quelques traitements traditionnels à base des écorces de caïlcédra. Je reçois la visite du poulailler par le relai tous les mois pour des conseils qui sont très utiles pour moi ».



« Je suis satisfait du changement apporté dans ma vie socioéconomique, car j'arrive à satisfaire à toutes mes dépenses, et dans le village 5 jeunes veulent faire comme moi. Dans le village nous désirons créer une coopérative de 16 membres (10 hommes et 6 femmes) pour la pérennisation de nos activités génératrices de revenus. Nos réunions sont tenues chez le relai paysan actuellement. Je suis en train de préparer le remboursement, mon souhait est d'avoir un financement de 1 000 000 FCFA pour une durée de 2 à 3 ans pour le remboursement. Ce sera un grand point de départ pour améliorer mes activités de façon durable ».



FCFA

- 2 abreuvoirs volaille : 2 000 FCFA ;
- 1 sac (50 kilos) aliment volaille à 15 000 FCFA

Total des dépenses : 624 500 FCFA.

« J'ai aimé et pratiqué l'aviculture et l'embouche des ovins béliers depuis toujours. Aujourd'hui le projet m'appuie davantage. Grâce au projet, je n'ai pas recours aux crédits usuriers des voisins du village. Je me suis acheté une télévision à 25 000 FCFA, une radio à 25 000 FCFA et un téléphone à 15 000 FCFA pour un total de 65 000 FCFA ».

Issa FOMBA est âgé de 32 ans. Il est marié et père de 2 enfants. *« J'ai connu le projet à travers le relai, lors de la vaccination de ma volaille. Le 01 janvier 2019, j'ai adhéré au projet. Je suis membre du troisième groupe, et j'ai reçu un financement de 600 000 FCFA.*

Les dépenses effectuées sont :

- Une couveuse solaire : 35 000 FCFA ;
- Une batterie BK, 70 A à 45 000 FCFA ;
- Construction (30 tôles) : 140 000 FCFA ;
- Main d'œuvre toiture : 20 000 FCFA ;
- 2 portes : 20 000 FCFA ;
- 10 Poules (3000/tête) : 30 000 FCFA ;
- 05 Coqs (3 500/tête) : 17 500 FCFA ;
- 05 Ovins (bélier 60 000 tête) 300 000



Aujourd'hui, dans mon poulailler, j'ai 40 jeunes poules, et 25 jeunes pintades (65 sujets). Pour les sujets adultes, j'ai 35 pintades et 56 poules (91 sujets). Ma première vente a été 20 poules à raison de 2500 par tête soit un total de 50 000 FCFA ».

« Pour ma sécurité alimentaire, j'ai acheté 500 kilos de maïs à 160 FCFA/kilo (80 000 FCFA) et les frais de condiments 3000 FCFA par semaine. J'ai consommé 10 poules et un don de 3 poules. Ma femme m'aide dans le suivi de ma volaille, et elle est aussi candidate au prochain financement. J'ai cultivé 0,5 hectare de maïs pour l'alimentation de ma volaille. Après le financement reçu, j'ai participé à une formation à Sélingué en décembre 2022. Le changement apporté par le projet à mon avis est la création d'emploi en milieu rural, donc une solution au chômage, à l'exode et à l'orpaillage qui décime notre jeunesse... »

« Mes difficultés sont essentiellement le manque de moyen de déplacement et de charrette. J'encourage les jeunes du village à faire de l'aviculture comme moi. Je souhaite un financement à hauteur de 2 000 000 FCFA pour une échéance de 2 ans au remboursement ».



Aminata DIAKITE est âgée de 33 ans, mariée et mère de 4 enfants. Elle a connu le projet à travers sa belle-mère, présidente du comité de dépouillement pour le financement. Je faisais déjà l'aviculture, ma belle-mère m'a demandé si je souhaite adhérer au projet.

« Je me suis inscrit en 2019. J'ai fait mon plan d'affaire en 2021 et ouvert mon compte en 2022. J'ai reçu mon financement en Août 2022 par la banque Kafo Jiginew d'un montant de 660 000 F CFA ».

Les dépenses effectuées sont :

- Equipement.....135 000 FCFA ;
- Achat volaille165 000 F CFA ;
- Achat 5 caprins..... 215 000 FCFA ;
- Achat 7 ovins532 500 F CFA.

Total : 1 047 500 F CFA.

« J'ai enregistré des pertes à travers la mort de 4 ovins et 3 caprins. J'ai vendu 15 coqs à 5000 FCFA/tête soit 75 000 FCFA et 222 poules à 2250 FCFA/tête : 499 500 FCFA, soit un total de 574 500 FCFA ».

« Actuellement je peux dire que j'ai une certaine autonomie financière, et j'ai appris à mieux gérer mes activités. Je souhaite la pérennisation d'un tel projet. La difficulté est liée au manque d'assurance pour compenser les pertes, la maladie et quelques fois la mort des animaux ».



Salia Coulibaly est âgé de 25 ans, il est le bénéficiaire, cependant, il est recruté dans l'armée, et c'est son père Abdoulaye Coulibaly à Fana Banankabougou Courani qui suit ses activités.

Il a connu le projet à travers le relai Tata Fané en 2018, lors du remplissage d'un canevas. Il est du deuxième groupe. Il fait une carte d'identité, un plan d'affaire, une ouverture de compte en 2022 et reçoit un fonds de **500 000 FCFA**.

Les dépenses effectuées sont :

- Construction d'un poulailler : 75 000 FCFA ;
- Achat 20 poules (3000/tête) : 60 000 FCFA ;
- Achat 03 coqs (3500/tête) : 10 500 FCFA ;
- Achat aliment volaille (5 sacs/20 000) : 100 000 FCFA ;
- Soins sanitaires volaille : 25 000 FCFA.

Total : 270 500 FCFA.

L'activité a démarré en janvier 2022. La première difficulté a été la maladie et la mort des poules, et un ovin bélier acheté à 60 000 FCFA. L'échéance du crédit est juillet 2023.

« J'ai vendu 30 poules à 2500 FCFA/tête soit 75 000 FCFA. En tout, j'ai vendu 50 poules, qui ont permis de faire mes dépenses quotidiennes, comme mes frais de condiments, de santé notamment nos ordonnances... Je m'engage à rembourser à 100% pour permettre à d'autres jeunes de bénéficier le financement. Cependant je souhaite le rallongement de la durée du prêt de 2 à 3 ans et un montant de 1 000 000 FCFA minimum ».



Ces différents récits de vie de certains jeunes bénéficiaires montrent la diversité des situations. La question de la durabilité est perçue autrement même si la rentabilité financière reste un problème majeur. La plupart des projets sont durables car les jeunes ne veulent pas abandonner leurs activités. D'autres ont trouvé des stratégies de diversification qui ont permis de garder une partie du capital qui pourra les servir dans l'avenir.

Sur le plan écologique, les différents projets sont durables car l'approche développée est essentiellement axée sur l'agro écologie pour des raisons environnementales et économiques. Ainsi par exemple, les fientes de volailles sont utilisées pour les jardins potagers ou dans les champs. L'eau utilisée pour la pisciculture est réutilisable lors de la vidange pour arroser les légumes et les plantes.

La création et la formalisation d'une coopérative de relais paysans regroupant les autres composantes de la chaîne ainsi que d'autres initiatives engagées dans ce sens peuvent être considérées comme les fondements de la durabilité des entreprises agricoles des jeunes.

Dans certains cas, les jeunes sont résolus à rembourser les crédits en utilisant des solutions alternatives pour éviter les impayés. La sensibilisation sur ces genres d'idées pourra aider à la pérennisation des acquis du projet.

Plusieurs **acquis importants** peuvent être mis en exergue de nos jours dont entre autres :

- les crédits remboursés par une partie des bénéficiaires des cercles de Sikasso, Yanfolila et Dioïla particulièrement montrant à suffisance les possibilités de recouvrement des crédits octroyés,
- les matériels achetés pour le fonctionnement des unités de transformation sont pour la plupart en bon état et pourront encore servir à créer de la richesse et à faire fructifier les activités,
- les formations acquises et duplicables par les animateurs, les paysans relais et les bénéficiaires ont permis d'acquérir des compétences et des performances pouvant aider à stabiliser certaines des entreprises mises en place,
- les poulaillers et les étangs construits avec le financement du projet sont toujours fonctionnels dans les localités et pourront être approvisionnés à partir des reliquats de fonds ou de la mobilisation d'autres sources de financement,
- la réhabilitation de 21 cases au centre de formation paysanne Nyéleni donne non seulement un souffle nouveau au centre mais aussi pourra aider à la mobilisation des ressources internes pour l'autofinancement de l'OP,

3.3.3. Bonnes pratiques

Les bonnes pratiques concernant cette thématique sont :

- la mise en œuvre d'une base de données : Cet outil est bien apprécié par les utilisateurs et il permet de suivre l'évolution des jeunes bénéficiaires et la progression des effets et impacts du projet avec des analyses de données qui peuvent en découler. Pour un projet comme le PIEJR, une telle option est pertinente pour faciliter le dialogue et la prise de décisions.

- le dispositif de formation professionnelle et d'accompagnement des bénéficiaires pour mieux préparer la mise en place des entreprises en une pratique importante qui doit être reproduite dans différents projets de cette nature.
- la création d'une coopérative de paysans relais impliquant tous les acteurs de la chaîne dans le domaine avicole et piscicole est une autre pratique qui pourra aider à pérenniser les acquis. Il est dès lors important de continuer à suivre cette évolution et de prendre des mesures idoines pour sa consolidation.
- L'initiative prise pour stabiliser les jeunes dans le milieu rural et pour améliorer leurs revenus a été considérée par beaucoup d'acteurs rencontrés comme étant elle-même une bonne pratique au sein des OP qui sont souvent plus sur le social que sur la consolidation de la base économique et financière des exploitations familiales.

3.3.4. Leçons apprises

Deux leçons majeures sont tirées de cette thématique :

Leçon 1 : Les personnes porteuses des projets économiques doivent être identifiées et sélectionnées avec beaucoup de rigueur dès le départ afin de financer celles qui sont réellement dans le besoin ou disposer/motiver à faire aboutir leur projet à tout prix. L'appui d'un projet comme le PIEJR est un appoint mais les vrais ressorts doivent venir de l'intérieur de chaque communauté ou groupe afin de briser dans les esprits cette tendance perpétuelle d'assistanat et d'argent facile de projet : Le lien entre la formation et le financement étant évident, il est très important pour les projets similaires de faire attention aux questions de « conflits d'intérêts », de « favoritisme » pouvant conduire à des échecs des projets. Selon les acteurs rencontrés, la plupart des cas de non-remboursement ou de refus de remboursement des ressources octroyées sont des proches de certains leaders locaux. La formation étant un levier important de la dynamique d'un tel projet, le choix des apprenants est tout autant sinon plus important que le contenu.

Leçon 2 : Pour un projet d'une telle nature et envergure, les dispositions doivent être prises dès le départ pour assurer la pérennité à travers l'exigence de remboursement des prêts octroyés aux jeunes : Le constat qui se dégage est que si le taux de remboursement est déjà en dessous des attentes, la fin du projet risque de compromettre le recouvrement des prêts octroyés. Cette situation est due entre autres aux signaux différents que les leaders paysans ont donné dans les différentes localités concernant le remboursement des prêts octroyés. Si certains des leaders ont été suffisamment clairs et exigeant pour la durabilité des acquis du projet qui passe par le préfinancement, d'autres responsables ont non seulement favorisé des proches mais ils ont aussi fait passer selon certaines personnes interviewées l'idée que les fonds alloués ne seront pas remboursés. Cette situation a joué sur le niveau de remboursement des prêts et il est très important de les prendre en charge. La mise en avant des valeurs sociétales et des relations de proximité peuvent aider à changer la donne si les deux OP s'y prennent à temps. Les

messages erronés doivent être corrigés et une sensibilisation faite pour assurer un remboursement à hauteur d'au moins 80% des fonds octroyés sous forme de prêts.

3.3.5. Recommandations

Nous recommandons pour la mise en œuvre des projets similaires dans le futur de :

- De mieux sensibiliser et former les jeunes sur les implications de leurs projets avant d'octroyer les prêts. L'éducation financière est une dimension très importante qui doit être systématisée dès le début des contacts avec les jeunes et tout le long de leur parcours. Le recours aux spécialistes en la matière pour expliquer les contours dans un langage simple et maîtrisable constituera un atout majeur de la réussite d'un tel projet.
- Assurer la flexibilité du projet en matière de diversification pour éviter de contraindre les jeunes à choisir une activité seulement par opportunisme et non par conviction. Cette forme de diversification qui est d'ailleurs un fondement de l'agroécologie permettra de mieux sécuriser les remboursements des prêts octroyés.
- pour certaines catégories de projets individuels, il est recommandé de verser la totalité des montants octroyés afin d'éviter l'exécution partielle des ambitions des jeunes. Une telle optique doit contribuer à rassurer le jeune promoteur et de l'aider à mettre en place tout le dispositif nécessaire pour la réalisation de son activité.

3.4. LE RESEAUTAGE DES JEUNES ET DES ORGANISATIONS A DIFFERENTS NIVEAUX ET SUR DIFFERENTS SUJETS

Récit de SD (Dioïla)

« Pour se rapprocher plus nous animateurs, relais, et bénéficiaires, avons mis en place un cadre de rencontres présentiels entre nous dans le but de mieux se connaître physiquement au-delà du réseau WhatsApp sur lequel nous partageons des idées, des informations sans connaître les visages et sans savoir physiquement de qui émane tel ou tel message. Ces rencontres périodiques au-delà du virtuel nous rapproche, développent encore plus nos relations sociales et nous permettent de discuter plus lors de ses retrouvailles tout en nous rapprochant. Cela donne d'autres opportunités d'échanges avec les parties impliquées. Certains ont tissé des amitiés et se retrouvent très souvent même en dehors du projet ».

Les réseaux qu'ils soient formels ou informels contribuent pour une large part dans la communication, les échanges, la formation et l'information pour la génération et le partage des connaissances pendant et après la mise en œuvre d'un projet.

3.4.1. Stratégie de réseautage

La stratégie de réseautage a consisté à laisser l'initiative aux équipes locales (relais paysans et animateurs) pour identifier un mécanisme de communication et d'échanges entre eux de façon horizontale et verticale. L'objectif visé était d'accompagner les bénéficiaires face aux difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de leurs activités. Cela s'est fait de façon informelle dans le but d'une appropriation du projet par les bénéficiaires afin de mieux préparer la sortie (fin du projet). Il s'est agi de mettre en place un cadre

de concertation et d'échanges entre ces parties prenantes en vue de trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Ce cadre vise une mutualisation de certaines connaissances, un partage d'expériences en vue d'un meilleur accompagnement des bénéficiaires. Ce réseautage s'est mis en place à travers le réseau social WhatsApp accessible à tous comme moyen de communication efficace, d'échanges et de partage au-delà des distances qui séparent les villages des 4 cercles ciblés par le projet.

A l'intérieur des cercles il y a eu des initiatives d'organisation en association et en coopératives et par la suite pour certains ils envisagent de mettre en place une fédération partant des réseaux existants. A ce jour certaines sont formalisées et d'autres sont toujours à l'état informel.

A titre d'exemple, la formalisation de la coopérative simplifiée des aviculteurs et pisciculteurs des relais paysans du cercle de Sikasso (SCOOPS) ambitionne d'être une fédération dans les 5 années à venir. Pour Yanfolila (Association Chébougou), et à Dioïla, des associations veulent se transformer en coopérative à partir des groupes WhatsApp qui existent actuellement.

D'autres initiatives de réseautage existent. Il s'agit notamment de la mise en place des tables filières avicole et piscicole qui initialement inscrites dans les actions du projet visaient à soutenir de larges concertations entre les OP et les acteurs en amont et en aval des filières avicole et piscicole afin de : (1) améliorer les performances de la chaîne de valeur; (2) conclure des contrats entre les OP/producteurs et les acheteurs et (3) soutenir les concertations entre les OP et les acteurs en amont et en aval des filières pour : (i) définir les règles de fonctionnement des cadres de concertation ; (ii) les contenus des cahiers de charges et des contrats entre les OP et les acteurs en aval des chaînes de valeur avicole et piscicole ; (iii) l'organisation de bilans de campagnes pour évaluer l'exécution technique et financière des contrats.

Toutes les tables filières qui devraient regrouper l'AOPP et ses OP membres, la Chambre d'Agriculture, la FENAFER et la FENAJER, les Services techniques et agences concernées, les collectivités et l'Agence de Développement Régionale, les représentants des relais paysans, les commerçants, les représentantes des restauratrices et les vétérinaires, les autres projets et programmes intervenant sur la filière, les transporteurs, les institutions financières, n'ont pas pu se mettre en place (6 sur les 8 prévues ont été mises en place). Cependant, leur fonctionnalité constitue une faiblesse à corriger par un ancrage institutionnel plus stable au sein des services techniques. L'argument évoqué est la faiblesse des ressources nécessaires pour assurer leur fonctionnement et le retard accusé par la zone de Dioïla pour leur mise en place.

Ces tables filières auraient pu contribuer à une meilleure prise en charge de certains problèmes auxquels les jeunes ont été confrontés dans la réalisation de leurs ambitions. Leur non mise en place a donné aux acteurs un sentiment de la rigidité du projet qui ne permet pas de faire des innovations institutionnelles à impact immédiat. Les versions sont diverses mais il est évident que les attentes étaient très grandes pour un tel espace multi-acteurs. Comme l'a signalé un acteur interviewé : « *La contribution des acteurs de base à travers le développement d'initiatives propres mène positivement à l'appropriation du projet par lesdits acteurs* ».

3.4.2. Analyse critique

Le concept de réseau semble pertinent dans le cadre de la génération et du partage de connaissances au profit des bénéficiaires en répondant à leurs préoccupations tout en poursuivant le besoin de pérenniser ce cadre.

L'objectif de résolution des problèmes auxquels les bénéficiaires sont confrontés, pourrait être atteint à travers ces échanges par les réseaux sociaux (WhatsApp), cadre rapide de génération de connaissance et de résolution pratique (partant de l'expérience et du vécu) de problèmes posés répondant aux préoccupations de l'heure.

Il ressort des informations obtenues et aussi de la situation actuelle, que ces organisations de réseautage qui ne sont encore pas formalisées à un stade où le projet tire vers sa fin. Ces structures fragiles pourront connaître des difficultés par rapport à leur fonctionnement. Le membership pourrait être affecté avec la fin du projet. Cette crainte est visible à différents niveaux. Par exemple, les animateurs qui précédemment salariés pourront être privés de revenus

et seront tentés de trouver un autre boulot dont l'obtention pourrait (s'il ne se situe pas dans ce cadre) faire baisser leur intérêt pour un tel réseau. Par contre, les relais qui vivent dans les milieux pourront continuer à les construire avec les bénéficiaires si la motivation reste de mise. Les acteurs majeurs doivent être les bénéficiaires des projets à qui ces formes d'organisations pourront profiter.

3.4.3. Principaux acquis

L'initiative de création d'un réseau WhatsApp à la base et qui répond aux besoins des bénéficiaires constitue l'acquis majeur en termes de réseautage. Elle est une initiative prise par les acteurs locaux eux-mêmes et les sujets qui y sont débattus sont des thèmes d'intérêts partagés. La production des connaissances issues des échanges répondent aux préoccupations des membres du groupe.

Un autre acquis reste les activités de renforcement des capacités de façon très informelle que suscite un tel cadre d'échanges ainsi que le renforcement de la cohésion entre animateurs et relais paysans des différents villages des 4 cercles du projet.

Le développement des relations de « vente directe » aux clients constitue un acquis important du projet.

Le réseautage a aussi permis de créer des liens de solidarité entre les jeunes pour la vente groupée et par les pairs de leurs produits.

Enfin, le troisième acquis reste la formalisation de certaines organisations, la création des coopératives par des bénéficiaires à la base à partir des groupes WhatsApp qui sont en train de devenir de véritables instruments d'accompagnement de certaines initiatives.

3.4.4. Bonnes pratiques

- ⇒ Les réseaux sociaux à travers WhatsApp peuvent être exploités pour connecter les acteurs de divers horizons en vue de mutualiser les connaissances et partager les expériences.
- ⇒ Malgré que les tables filières n'aient pas été rendues fonctionnelles, dans la conception elles constituent une bonne pratique qu'on aurait pu opérationnaliser et en tirer les leçons. Toute fois les éléments du cadre ont fourni des appuis conseils, des informations aux bénéficiaires chacun selon son domaine.
- ⇒ Le traitement des maladies à partir des produits locaux vétérinaires constituent une bonne pratique agroécologique à encourager pour les cas d'épizooties qui causent d'énormes problèmes aux AGR.

3.4.5. Leçons apprises

Leçon 1 : Les réseaux qu'ils soient formels ou informels contribuent pour une large part dans la communication, les échanges la formation et l'information pour la génération et le partage des connaissances pendant et après la mise en œuvre d'un projet. Les différentes

initiatives qui existent même en état embryonnaire ont largement contribué (et continue à le faire) à la mobilisation des membres. L'espoir dans la poursuite des interactions entre les différents acteurs repose sur les embryons de réseaux qui pourront se muer en de véritables structures pour la pérennisation des acquis du projet. A ce titre, ils doivent avoir toute l'attention de la CNOP et de l'AOPP pour leur accompagnement.

Leçon 2 : La responsabilisation des services techniques de l'Etat dans les processus de construction et de stabilisation des réseaux peut contribuer à diffuser et même pérenniser les bonnes pratiques dans les zones couvertes par eux : Le fait d'associer certains agents techniques de l'Etat aux visites de terrain a permis d'apporter leurs contributions à l'atteinte des résultats du projet. Au-delà donc des rôles et des espaces classiques, la mise en œuvre du PIEJR nous apprend que l'implication des agents techniques de l'Etat dans les réseaux d'échanges peut contribuer à leur consolidation et à leur durabilité après la période de mise en œuvre d'un projet comme le PIEJR. La CNOP et l'AOPP doivent poursuivre les efforts de mobilisation de ces acteurs pour un accompagnement de qualité aux bénéficiaires.

3.4.6. Recommandations

Concernant le réseautage, les recommandations suivantes sont faites :

1. Dans le cadre de la consolidation des réseaux émergents ou en gestation, nous recommandons vivement la mobilisation des collectivités territoriales ayant la responsabilité du développement local. Elles doivent être étroitement associées à la mise en œuvre du projet pour non seulement susciter les avancées mais aussi en tirer les enseignements pour les actions futures dans les collectivités à travers les PDESC. Il en est de même pour les services techniques de l'Etat dont les thématiques sont en rapport avec celles du projet.
2. Les tables filières constituant un cadre approprié pour que les bénéficiaires qui peuvent en tirer des profits majeurs, il est recommandé à la CNOP et à l'AOPP de poursuivre les réflexions pour leur ancrage, leur fonctionnalité et leur pérennité. Un tel cadre devrait être valorisé pour avoir un meilleur impact économique sur les cibles principales du projet que sont les jeunes ruraux (hommes et femmes).
3. Améliorer la communication et les échanges entre les différents acteurs en vue de favoriser des apprentissages collectifs favorables à des constructions de dynamiques locales. Les groupes mis en place actuellement doivent continuer à être animés afin d'aboutir à de meilleures formes d'organisation pour leur survie et leur consolidation. Le développement d'une bonne communication entre les différents acteurs devrait être l'une des actions à cibler par le projet afin de lever les doutes et suspicions au niveau des acteurs à la base dans la mise en œuvre des différentes activités. Les espaces de dialogue actuels peuvent constituer de véritables leviers pour corriger les lacunes et susciter de nouvelles perspectives.

IV. CONCLUSIONS

Le dispositif mis en place pour la mise en œuvre du présent projet a permis d'aller jusqu'à la fin de la mise en œuvre des activités. Sur le plan quantitatif, les objectifs majeurs sont atteints. Cependant, l'analyse de certains indicateurs de changements indique bien la nécessité de poursuivre les actions et de les amplifier.

Plusieurs leçons majeures ont été apprises en lien avec les stratégies mises en œuvre, le contenu des actions menées, les interactions avec les acteurs et les résultats obtenus. La conclusion qu'on en tire est que le projet est allé à son terme. Les acquis sont à consolider et des dispositions doivent être prises pour relever les défis majeurs relevés dans cet exercice de capitalisation.

Nous suggérons de poursuivre la réflexion afin de capitaliser les années à venir les changements profonds que ce projet a pu induire dans la vie des jeunes ruraux bénéficiaires mais aussi leurs exploitations familiales d'appartenance et les communautés en plus des politiques et des pratiques associés aux systèmes alimentaires durables, à la création des emplois et de la richesse. Le niveau organisationnel pourra aussi faire l'objet d'un approfondissement pour voir en quoi les acteurs locaux ont été regardants pour créer les conditions de pérennisation de leurs initiatives individuelles et collectives.

Les activités non entamées telle que l'alphabétisation, et celles non réalisées telle que la mise en place des tables filières doivent se poursuivre pour trouver des réponses à certaines des questions que les jeunes se posent.

Les leçons sont apprises pour faire l'état des, les propositions qui sont contenues dans ce document doivent servir de base pour aller plus loin en contribuant au rapport d'achèvement et pour alimenter les actions de l'après-projet. Aux acteurs d'agir et d'interagir.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Bibliographie de base

CNOP/AOPP, Rapport d'activités annuel, 2022, 13p.

CNOP & AOPP, Rapport d'activité annuel, 2018, 23p.

CNOP & AOPP, Manuel d'opération, 2017, 91p.

Philippe Remy, GAFSP Approved by QA, 128p.

ANNEXE 2 : Autres récits et citations lors des entretiens de base

Récit de dialogue

Ce récit est un dialogue entre deux responsables de l'AOPP impliqués dans la mise en œuvre du projet à propos de la prise en charge des paysans relais. Le premier dit ceci au second « *vous savez qu'aucun paysan relais n'accepterait de revendiquer cette somme auprès des bénéficiaires, compte tenu du contexte social et culturel* » et le second à son tour dit ceci « *nous avons conçu ce projet en votre présence et aucun d'entre vous n'a osé évoquer cette dimension sociale et culturelle* ».

Récit d'échec MS à Yanfolila

« J'ai commencé la pisciculture deux ans avant l'arrivée du projet PIEJR. La première année, j'ai investi 150 000FCFA comme coût de production et j'ai vendu ce lot à 75 000FCFA. Ensuite la deuxième année, j'ai encore investi 150 000FCFA et vendu ce deuxième lot à 125 000FCFA. Enfin pour la troisième fois, j'ai eu le financement du projet. Le prêt obtenu pour la première tranche s'élevait à 300 000FCFA et j'ai investi 250 000FCFA comme coût de production. Ensuite j'ai vendu ce lot à 75 000FCFA. En comparant les deux périodes avant et avec le financement du projet, je préfère le modèle piscicole proposé par le projet car la durée de production est moins longue que la période d'avant-projet. Le principal problème est lié au fait que nous n'avons pas eu tout le financement et nous n'avons pas pu donner aux poissons l'alimentation nécessaire au bon moment »

Récit finance AC aviculteur à Sikasso

« J'ai commencé l'aviculture depuis 2018. Je le faisais pour aider mes parents à faire face aux charges de la famille. En 2020, j'ai élevé avec succès 100 pintadeaux et j'ai tout vendu. Quand j'ai obtenu le financement du PIEJR, j'ai augmenté le nombre de sujets à 600. A la fin, je n'ai vendu que 15 faute de moyens pour payer l'aliment volaille et suite aux maladies survenues. Pour rembourser mes crédits je suis obligé de m'endetter auprès des voisins afin d'éviter l'humiliation du jour où les agents des instituts de micro finance effectueraient une descente dans la zone. Si ce n'est pas à cause de mon grand frère qui ne cesse de me donner des conseils, j'arrêteraient de travailler avec les projets. Le projet m'a enfoncé davantage ».

Récit d'un responsable d'OP lié à la mise en œuvre

« La mise en place de ce projet est une expérience nouvelle. Nous avons l'habitude lorsque nous voulons mener des activités, de les planifier et de les exécuter. Avec ce projet ce n'était plus le cas. Il fallait chaque fois produire les Tdrs, leur faire parvenir avant de passer à la validation du dossier »

Récit de succès de MS mère d'un bénéficiaire à Yanfolila

« Je suis madame...membre de la FENAFER mariée mère d'un garçon unique. Je ne peux que remercier les initiateurs de ce projet. Mon fils et ses amis avaient nourri l'intention de partir à l'exode. Cela annonçait le début d'un véritable calvaire dans notre ménage. Mon mari a plus de 80 ans et cet enfant demeure notre seul espoir pour s'occuper des travaux champêtres. C'est

dans cette situation troublante que j'ai appris que l'AOPP allait commencer la mise en œuvre d'un projet destiné à l'amélioration des conditions de vie socioéconomique du cercle de Yanfolila afin de lutter contre l'exode. Je suis allée informer mon mari car nous voulons le maintenir coûte que coûte auprès de nous. Ensuite nous avons échangé avec lui avec l'intention de le convaincre à rester. Après avoir obtenu son accord, nous nous sommes engagés avec l'AOPP. Aujourd'hui, je continue à aider le jeune pour qu'il réussisse dans cette activité. Aujourd'hui nous rendons grâce à Dieu d'avoir créé cette opportunité pour nous. J'espère que le projet restera pour accompagner nos enfants »

Récit d'un responsable d'OP sur le dispositif de formation et le renforcement de capacité

« Le dispositif d'accompagnement des bénéficiaires conçu était bon mais nous avons failli au niveau du ciblage des jeunes. A mon avis, il a été très mal fait car en donnant la priorité aux proches, nous pensions que cela allait servir de déclic au sein de nos organisations pour continuer à soutenir les jeunes mais hélas certains relais paysans ont échoué à cause de leur leader. Ensuite que se passerait-il si l'enfant d'un leader paysan refuse de rembourser son crédit ? Il faut reconnaître que la mise en œuvre du dispositif a manqué de rigueur ».

Des activités financées pour un résultat de changement de comportement faible.

« Le financement du dispositif avait trois visées à savoir le financement de l'ensemble des activités, la récupération des montants versés aux bénéficiaires sous forme de crédits et le refinancement pour la réinsertion d'autres jeunes dans la dynamique. Toutes les activités ne sont pas réalisées et parmi celles qui sont réalisées beaucoup n'ont pas atteint leur objectif (les matériels pour les unités qui n'ont jamais travaillé, des relais formés qui ne sont pas opérationnels...) ensuite une très grande difficulté à mobiliser les bénéficiaires du crédit à le rembourser. Cela se traduit par un très faible taux de recouvrement de 4,33% à la fin du projet. Cette situation compromet les chances de réinstallation de nouveaux jeunes dans la dynamique et complique davantage toutes les chances de pérennisation du processus d'attribution des prêts ».

Récit lié au financement du projet global (Un responsable d'OP)

« Le financement global du projet, le retard pris pour effectuer les décaissements ont contribué au retard pris dans la mise en œuvre du projet. Un retard lié au temps de validation des termes de référence. Pour mener les activités, il fallait d'abord élaborer les termes de référence puis les faire valider par le FIDA. Nous avons jugé cette procédure de décaissement longue qui ne pouvait avoir que des impacts négatifs sur la réussite du projet »

Récit lié au décaissement (relaté par plusieurs intervenants)

« L'intervalle entre les phases de décaissement de fonds pour le financement des projets des bénéficiaires a contribué à l'échec du projet chez certains d'entre eux. Après avoir pris la première tranche, les bénéficiaires ont les premières dépenses en comptant sur la deuxième pour l'achat de l'alimentation de la volaille, les produits de traitement. Malheureusement cette

tranche n'est pas venue à temps, à cause du nouveau paramétrage effectué par la banque suite au Covid-19. Quand la deuxième tranche a été effectuée, beaucoup avait perdu une partie importante de leur sujet. A cela, il faut ajouter l'échéance de la banque qui déduisait ses intérêts ».

Récit lié à l'insuffisance du montant alloué

Tous les bénéficiaires de la production piscicole dénoncent l'insuffisance du montant alloué à la pisciculture. Les investissements en pisciculture sont plus chers que ceux de l'aviculture. Comme le dit cette femme rencontrée à Sikasso. « L'argent reçu ne pouvait pas me permettre de faire grande chose. Pour preuve les étangs piscicoles que j'utilisais avant d'obtenir ce financement m'ont tous coûté plus de six cent mille francs. Que pouvons-nous faire de concrets avec ces montants ? A mon avis, il faut revoir cet aspect »

ANNEXE 3 : Liste des personnes rencontrées

LISTE DES FOCUS GROUPE

<i>FOCUS GROUPE : Dioila</i>				
N°	Nom Prénoms	Fonctions	Coordonnées	localité
1.	Diakaridja SANGARE	Comptable	78 83 40 72	Dioila
2.	Sinè DIARRA	Animateur	78 75 35 48	Dioila
3.	Magné DOUMBIA	Animateur	71 56 56 02	Dioila
4.	Mme Diakité Fanta DIARRA	Présidente de la commission de dépouillement	77 17 01 35	Dioila
5.	Daouda TRAORE	Président de L'ULPC	79 09 46 53	Dioila
6.	Modibo SINAYOKO	Chef secteur Dioila Service Local de la Production Industrielle et Animale (SLPIA)	79 43 13 63	Dioila
<i>FOCUS GROUPE : Kati</i>				
1.	Boubacar SAMAKE	Animateur Coordinateur	79 09 44 60	Kati
2.	Mohamed TOURE	Animateur	82 24 39 65	Kati
3.	Broulaye KONATE	Bénéficiaire aviculture	76 08 06 72	Doubabougou

4.	Ousmane OUELEGUEME	Animateur : chambre d'agriculture	76 73 14 88	Kati
5.	Seyba KONATE	Bénéficiaire aviculture	77 91 51 46	Doubabougou
6.	Karim NIARE	Représentant du conseil de cercle	63 09 75 40	Kati

FOCUS GROUPE : Sikasso

N°	Nom Prénoms	Fonctions	Coordonnées	localité
1	Kadari TRAORE	Relais AOPP	78 83 79 81	Sikasso
2	Assoumane KONE	Elu AOPP	76 07 49 37	Sikasso
3	Cletan SANOGO	Animateur	70 34 59 17	Sikasso
4	Aboubacar SANOGO	Relais	82 66 03 18	Sikasso
5	Lassine DIARRA	Relais	79 79 76 69	Sikasso
6	Oudou S Berthé	Relais	72 08 47 92	Sikasso
7	Kalidou Berthé	Relais	91 53 85 59	Sikasso
8	Ousmane TRAORE	Relais	78 68 56 29	Sikasso
9	Ousmane TRAORE N°2	Relais	72 85 66 40	Sikasso
10	Fousseini TRAORE	Relais	73 38 59 70	Sikasso
11	Awa DEMBELE	Relais	71 46 80 16	Sikasso

FOCUS GROUPE : Yanfolila

N°	Nom Prénoms	Fonctions	Coordonnées	
1.	Mamadou CAMARA	Relais –Suivis	94 25 57 22	Sélingué
2.	Toumany SOUMAORO	Relais –Suivis	75 69 21 14	Gelenikoro
3.	Yacouba SIDIBE	Bénéficiaire	90 72 87 70	Foukatié
4.	Sidiki DIAKITE	Relais-Suivis	79 17 14 92	Tabaco/ Kouana
5.	Makan Sirima SISSOKO	Animateur	74 45 73 58	Yanfolila
6.	Adama DIALLO	Bénéficiaire	77 85 31 81	Yanfolila

7.	Mme SIDIBE Fatoumata CAMARA	Représentante de l'antenne	78 55 83 08 Yanfolila	Yanfolila
8.	Mme DIONY Aïssata SINKARE	Relais-Suivis	71 99 04 93 Yanfolila	Yanfolila
9	Alidjouma TOURE	Animateur	76 75 71 90 Y	Yanfolila
10	TRAORE DJELIKA B BENGALY	Relais- Suivis	70 83 01 41	Yanfolila
11	Mariam SANGARE	Relais-Suivis	73 82 74 14	Yanfolila
12	Seydou SIDIBE	Relais –Suivis	84 37 14 52	Doussoudiana
13	Bréhima D SIDIBE	Relais-Suivis	79 08 88 61	Kelenikoro
14	Mahamadou SININTA	Relais en Pisciculture	78 18 74 55	Yanfolila
15	Yaya SANGARE	Relais-Suivis	70 29 77 62	NIANKONI
16	Safiatou SIDIBE	Relais- Suivis	70 83 01 41	Tièni
17	Modibo SIDIBE	CLCR	72 01 24 76	Yanfolila
18	Boudian SIDIBE	CLCR	78 89 96 23	Yanfolila
19	Kadidia TOGOLA	CLCR	79 58 45 41	Yanfolila
20	Aïssata SANGARE	CLCR	77 99 04 93	Yanfolila
21	Awa Cécile CAMARA	CLCR	70 69 80 79	Yanfolila
22	Senedia SIDIBE	CLCR	76 05 60 69	Yanfolila

LISTE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS :

ENTRETIEN INDIVIDUEL : Dioila				
N°	Nom Prénoms	Fonctions	Coordonnées	localité
1	Bourama TOGOLA	Bénéficiaire Aviculteur	70 53 90 96 Age : 20ans Célibataire	DIANA Hameau 4km

2	Issa FOMBA	Bénéficiaire Aviculteur	78 58 13 99 Age : 32 ans Marié : 2 enfants	DIANA
3	Aminata DIAKITE	Bénéficiaire Aviculture	93 68 20 30 Age : 33ans Mariée 4 enfants	DIOILA
4	Gniadjougou MARIKO	Bénéficiaire Pisciculture	71 77 72 55	DIOILA
5	Salif BAGAYOKO	Père du bénéficiaire en Aviculture	74 72 20 08	Fana Banangabougoucouura
6	Abdoulaye COULIBALY	Père du bénéficiaire en Aviculture	73 03 50 20	Fana Banangabougoucouura

ENTRETIEN INDIVIDUEL : Kati

N°	Nom Prénoms	Fonctions	Coordonnées	localité
1	Tiècoura COULIBALY	Relais aviculture	74 69 28 47	Dialakoro Djitoumou
2	Bréhima LEGA	Bénéficiaire aviculture	79 02 20 41 40ans Marié (2femmes, 4enfants)	Dialakoro Djitoumou
3	Fako KANTE	Relais Aviculture	75 17 20 68	Sougala
4	Broulaye COULIBALY/ Awa SAMAKE	Bénéficiaire aviculture	76 81 05 09 25 ans Mariée (4 enfants)	Sougala
5	Youssouf COULIBALY	Bénéficiaire aviculture	78 26 64 89 29 ans Marié (2 enfants)	Sougala

6	Zoumana DOUMBIA / Assétou SAMAKE	Bénéficiaire aviculture	77 60 08 53 25 ans Mariée Plusieurs enfants	Falan
7	Adama DOUMBIA / Sira COULIBALY	Bénéficiaire aviculture	76 63 10 16 Marié 5 enfants	Falan
ENTRETIEN INDIVIDUEL : Sikasso				
N°	Nom Prénoms	Fonctions	Coordonnées	localité
1	Siaka DIARRA	Bénéficiaire	78 29 16 58	Sikasso
2	Fousseni Coulibaly Zoumana Coulibaly	Bénéficiaire	69 44 80 62	Sikasso
3	Boubacar COULIBALY	Bénéficiaire	78 04 72 51	Sikasso
4	Karim SANOGO	Bénéficiaire	82 16 84 70	Sikasso
ENTRETIEN INDIVIDUEL : Yanfolila				
N°	Nom Prénoms	Fonctions	Coordonnées	Localité
1	Bazan	Bénéficiaire	92 72 73 71	Yanfolila
2	Oumar KEITA	Bénéficiaire	83 95 71 09	Yanfolila
3	Tahirou	Bénéficiaire	76 64 11 19	Yanfolila
4	Salimata SIDIBE	Bénéficiaire	94 18 77 78	Yanfolila

ANNEXE 4 : Termes de référence